

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2508 - VENDREDI 15 JANVIER 2016

ROUTE NATIONALE N°1

Des parlementaires fustigent l'incivisme des usagers

Au sortir d'une visite de la Nationale 1, sur le tronçon reliant Pointe-Noire à Dolisie, avec le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, les députés et Sénateurs ont fustigé l'attitude des usagers, notamment des sociétés forestières qui ne respectent pas le tonnage recommandé. « L'incivisme que nous avons constaté dans le premier tronçon mis en exploitation par le gouvernement depuis 2011 nous a interpellé. Il faut que nous relevions le fait que cette route est la propriété de tous les Congolais et le développement de notre pays passera nécessairement par cette voie qui vient en complément du chemin de fer actuellement en cours de réhabilitation », a relevé le président de la commission Economie et finances de l'Assemblée nationale, Maurice Mavoungou. [Page 3](#)



PROCESSUS ÉLECTORAL

L'Assemblée nationale entérine la nouvelle loi électorale

Le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de loi électorale congolaise de 2001 a été examiné et adopté hier par la chambre basse du Parlement.

Ce nouveau texte consacre l'introduction du bulletin

unique aux différents scrutins, la création d'une Commission nationale électorale indépendante ainsi que l'augmentation des frais de participation des candidats aux différentes élections.

Le montant à verser passe de cinq millions à vingt-cinq millions Francs CFA pour les candidats à l'élection présidentielle ; alors que les candidats aux législatives sont tenus de verser 1 500 000 FCFA contre 100 000 FCFA par le passé.

[Page 16](#)

FONCTION PUBLIQUE

Débat autour de la décentralisation de l'administration publique



Le ministre Gilbert Mokoki

À l'initiative du ministère de la Fonction publique, les directeurs départementaux, inspecteurs départementaux des services administratifs et délégués du ministère de la Fonction publique auprès des différentes administrations planchent, les 14 et 15 janvier à Brazzaville, sur « le rôle et la place des services extérieurs du ministère de la Fonction publique dans la construction d'une administration publique moderne au Congo ». Ce sujet intégré dans la nouvelle constitution présente un grand intérêt dans le fonctionnement de l'État selon le ministre en charge de la Fonction publique. « Les directions et les inspections départementales ainsi que les délégations de la fonction publique auprès des différentes administrations doivent avoir une parfaite maîtrise des effectifs placés sous leur juridiction et bien suivre la gestion de leur carrière afin de faciliter l'automatisation de la retraite », a expliqué le ministre Gilbert Mokoki. [Page 4](#)

CONGO-FIFA

La Fécofoot écope d'une amende de 13 millions FCFA

La Commission de discipline de la Fédération internationale de football association (FIFA) a contraint la Fédération congolaise de football (Fécofoot) de payer une amende de 13 millions de FCFA suite au mauvais comportement du public congolais lors du match Congo-Ethiopie à Brazzaville.

En cas de non-paiement de cette somme dans les délais, le Congo risque la fermeture du stade Alphonse-Massamba-Débat. Mais, en cas de récurrence de ces actes d'envahissement du terrain par les supporters après le match comme c'était le cas, le Congo risque des sanctions plus sévères. [Page 16](#)

ÉDITORIAL

Divisions

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Divisions

N'ayant pas cessé d'affirmer son opposition au changement de la Constitution et de mettre en avant son unité dans la lutte acharnée qu'elle mène contre le pouvoir, l'on était en droit de penser que la coalition de partis connue sous le nom d' « IDC-Frocad » se mettrait d'accord, à l'issue de son « conclave », sur le nom d'une personnalité qui porterait ses couleurs lors de l'élection présidentielle du 20 mars. Or c'est le contraire qui s'est produit au terme d'une longue, très longue semaine de débats puisque, si l'on en croit les bruits de couloir, cinq personnalités sont décidées à se lancer dans la course à la magistrature suprême.

La conclusion de ce qui précède est à ce point évidente que l'on a presque honte de l'exprimer ici et maintenant. Elle tient en une phrase lapidaire que voici : la majorité peut dormir sur ses deux oreilles puisque, quel que soit le nom de celui qui portera ses couleurs il n'aura probablement en face de lui que des fantômes aussi bavards que peu crédibles dont les véritables adversaires sont leurs propres « alliés » politiques.

Disons- le au risque de nous attirer les foudres de ceux qui pensent que rien ne doit changer dans notre pays puisque le régime en place depuis la fin de la guerre civile a su restaurer la paix et l'unité du Congo, il est dommage, regrettable même, que l'opposition radicale n'ait pas été capable de faire taire ses divergences internes pour constituer un front uni face au candidat de la majorité. Alors qu'elle avait une occasion unique de proposer au peuple congolais une vision différente de la société et de la gouvernance publique elle va de nouveau s'isoler dans une cacophonie qui rendra ses messages inaudibles pour le plus grand nombre. Non seulement elle fera ainsi le jeu de la majorité actuelle, mais encore elle videra le débat public de son sens.

Tout laisse à penser aujourd'hui que l'IDC-Frocad, qui s'affirmait comme une alternative crédible au pouvoir en place, sortira laminée du scrutin présidentiel. Et ceci ne manquera pas de poser un problème institutionnel grave puisque la démocratie repose par définition sur la coexistence pacifique d'une majorité et d'une opposition représentatives.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

La participation de l'opposition suspendue à plusieurs conditions

Réunie en convention nationale du 09 au 13 janvier à Brazzaville, l'opposition congolaise regroupée au sein des plateformes dénommées **Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'Alternance démocratique (FROCAD) et Initiative pour la démocratie au Congo (IDC)**, a réaffirmé sa volonté de participer à l'élection présidentielle du 20 mars prochain sous réserve cependant d'obtenir gain de cause sur certaines conditions posées.

Ces conditions se résument pour l'essentiel, à la mise en place d'une commission électorale dont l'indépendance est reconnue par tous, à l'élaboration d'un fichier électoral fiable, préalablement expertisé avec le concours des services agréés en la matière dont l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et autres, de l'identification électronique des électeurs, de l'impression des cartes d'électeurs biométriques et enfin de l'institution d'un bulletin unique.

Ces tâches confiées pour l'essentiel à la commission gouvernance électorale, une des quatre formées au cours de ses assises, a reconnu la nécessité pour ces plateformes d'établir et de développer un rapport de force sur le terrain politique, diplomatique et parlementaire

qui devra ensuite s'étendre à toutes les étapes du processus électoral.

A ces conditions, souligne le communiqué final rendu public à cet effet, devront s'ajouter d'autres mesures d'accompagnement relatives à la libre circulation des leaders politiques, au libre accès aux médias d'Etat conformément aux dispositions de la loi en vigueur sur la répartition des temps d'antenne et de paroles dévolus aux partis politiques, ainsi que le respect du caractère apolitique de toutes les composantes de la force publique, car nul ne doit l'utiliser à des fins personnelles, souligne le communiqué final d'autre part. Ces deux plateformes ont en outre demandé la tenue d'une concertation politique des acteurs impliqués dans le processus électoral au Congo, allusion

faite aux partis de la majorité, de l'opposition et la société civile en vue de la mise en place d'une Commission nationale électorale indépendante (CENI).

Dans le but de renforcer la cohésion entre ces deux plateformes, un comité de coordination de sept membres a été mis en place, dirigé par l'universitaire Charles Zacharie Bowao. Rappelons que parmi les autres commissions mises en place à cette convention, on a noté celle chargée de réorganiser l'opposition dans un souci de maintenir la cohésion des deux plateformes ainsi que celle chargée de l'élection présidentielle dont la mission est de prendre toutes les dispositions pour une « victoire » certaine de l'opposition au scrutin du 20 mars prochain. Enfin, il y a eu aussi la commission bilan qui a mis en relief les faiblesses constatées sur les plans organisationnel et communicationnel au niveau des deux plateformes et le travail abattu par ces derniers depuis le 22 août 2015.

Jean Jacques Koubemba

L'ACAP appelle les forces vives de la Nation à s'impliquer dans la paix

Dans un message rendu public le 13 janvier à Brazzaville, le président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP), Vital Balla, a invité toutes les forces vives de la nation, ainsi que les partis politiques de la majorité présidentielle et de l'opposition à s'impliquer pleinement pour que le Congo puisse évoluer dans la paix.

« En cette année 2016, le vail-

lant et pacifique peuple congolais va de nouveau exercer son devoir citoyen en participant à l'élection présidentielle dès le premier trimestre. Que chacun, exerce dans la concorde, le devoir citoyen en participant pleinement à toutes les échéances électorales en cours et futures dans le pays pour les bienfaits de la patrie », indique le communiqué de presse.

Doyenne de la société civile

congolaise, l'ACAP dont le président a participé à la cérémonie d'échanges de vœux avec le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, le 8 janvier au Palais du peuple, s'est réjoui de la paix préservée et de la concorde renforcée à l'issue du scrutin référendaire du 25 octobre dernier. Celui-ci a donné, selon Vital Balla, un nouveau souffle à la République.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ROUTE NATIONALE N°1

Les parlementaires déplorent le mauvais usage de l'axe Pointe-Noire - Dolisie

Accompagnés du ministre en charge des Grands travaux, les sénateurs et députés membres des commissions économie et Finances des deux chambres du Parlement ont effectué une visite d'inspection des travaux de construction de la route Pointe-Noire - Brazzaville le 14 janvier. Sur l'axe Pointe-Noire-Dolisie, déjà fonctionnel depuis plus de cinq ans, les parlementaires se sont indignés de son exploitation abusive par les sociétés forestières qui y transportent des grumes en surcharge.

« Nous sortons de cette visite satisfaits du travail qui a été réalisé. Cependant, l'incivisme que nous avons constaté dans le premier tronçon mis en exploitation par le gouvernement en 2011 nous a interpellé. Il faut que nous relevions le fait que cette route est la propriété de tous les Congolais. Le développement de notre pays passera nécessairement par cette voie qui vient en complément du chemin de fer actuellement en cours de réhabilitation », a indiqué Maurice Mavoungou, président de la commission économie et finances de l'Assemblée nationale, visiblement sidéré par le nombre d'épaves de voitures abandonnées le long de la chaussée. Interpellant le pouvoir judiciaire à prendre des sanctions en cas de besoin, ce dernier a souhaité que l'Etat, via la direction départementale des transports terrestres, veille à ce que le reste du tronçon reliant Dolisie à Brazzaville long de 375 km dont l'inauguration est prévue pour

le mois de mars prochain, ne subisse pas le même traitement. Rappelons que le code forestier congolais recommande qu'en matière de traitement de bois, 85% soit transformé localement. Malheureusement ce n'est pas encore le cas. Selon un constat fait sur le tronçon Mvouti-Dolisie par exemple, sur une trentaine de véhicules transportant des grumes, deux seulement contenaient du bois débité. Les autorités compétentes devraient veiller à ce que ces sociétés s'adaptent aux technologies appropriées, inscrites dans la nouvelle politique nationale. Il s'agit entre autres, de transformer les déchets de bois en matière première créatrice de valeur ajoutée sur les sites de production. Soulignant l'importance que revêt la route nationale n°1 dans la dynamisation de l'économie nationale, le ministre en charge des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, a confirmé l'augmentation du nombre de véhicules desservant journalièrement ce



Le pont de la Loukouini, dans le Pool.

tronçon. « De 3000, nous sommes passés à 6000 véhicules le jour. Ceci explique la dynamique de notre économie. Cependant, celle-ci doit se faire de manière structurée », a-t-il déclaré.

Promettant de faire respecter la réglementation de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale en la matière, qui limite à 13 tonnes la charge des grumes à transporter, Jean Jacques Bouya a demandé aux parlementaires et aux médias de conscientiser la population sur l'importance de cette route avant que les services habilités ne procèdent à la répression.

« Si nous ne mettons pas en place des dispositifs importants pour pérenniser cet ouvrage qui,

dans son ensemble, a coûté plus de mille milliards FCFA à l'Etat, les mêmes comportements pratiqués sur le premier axe, se reproduiront sur le second », a-t-il ajouté. Et de conclure, qu'une fois opérationnelle, cette grande installation fera de sorte que la dorsale Pointe-Noire-Brazzaville couplée à celle de Brazzaville-Ouesso, soit disponible pour le désenclavement et l'intégration régionale du Congo.

Les travaux à exécuter

Outre la route nationale n°1, les parlementaires ont aussi visité le site sur lequel sera construit l'échangeur de Pointe-Noire, (quartier Vindoulou) par la société CSCEC. Cette société est cepen-

dant confrontée aux problèmes d'expropriations, a-t-on appris. Le même phénomène est également signalé sur le site de Kintélé, précisément avant le péage, où les travaux de l'échangeur sont malgré tout avancés.

Notons par ailleurs qu'une route longue de 226km sera construite sur l'axe Dolisie-Doussala-Gabon. Les travaux seront cofinancés par la Banque africaine de développement et l'Etat congolais, pour un coût global estimé à 44 milliards FCFA. La contrepartie du gouvernement congolais est attendue avant le démarrage des travaux, a-t-on indiqué.

Lopelle Mboussa Gassia

TRIBUNAL DE DOLISIE

Report de l'audience de cinq présumés délinquants fauniques

Le Projet d'appui à la loi sur la faune sauvage (Palf) a rapporté, le 14 janvier à Brazzaville, que les cinq présumés trafiquants d'ivoires auditionnés par le Tribunal de Dolisie ont bénéficié d'une liberté provisoire avec une garantie de représentativité.

Auditionnés le 8 janvier dernier, la justice a reprogrammé cette audience pour des besoins de plus amples informations. La prochaine audience est programmée pour le 5 février. Ces présumés délinquants de la faune ont été interceptés dans l'après-midi du 19 décembre 2015 dans la ville de Dolisie dans le quartier Mombo, par les services de la gendarmerie, en flagrant délit de commercialisation de 36 Kg d'ivoire, ce qui équivaut à 4 éléphants abattus.

La loi sur la faune en ces articles 27 et 37 du 28 Novembre 2008 précise que « l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national, des espèces intégralement protégées, ainsi que leurs trophées sont strictement interdits ».

Suite à l'arrestation et aux interrogatoires de la gendarmerie et du ministère de l'Economie forestière et du développement durable (Mefdd) et l'établissement des procès-verbaux de ces deux institutions et ainsi qu'à l'élaboration de la plainte du ministère constituant partie civile, les cinq délinquants ont un temps à la garde à vue et ont été déférés le jeudi 24 décembre par les services de la gendarmerie.

Peu de temps après, ils ont été présentés devant le procureur de la République qui, après étude du dossier

et quelques dernières interrogations, les a tous envoyés à la Maison d'arrêt. « Ce que le ministère craint le plus et ce qu'il conjure à la justice, surtout au tribunal de grande instance de Dolisie c'est le risque d'accorder une liberté provisoire. Les arguments pour lesquels la liberté provisoire ne doit pas être accordée ou pour lesquels le mandat de détention provisoire doit être décerné sont le fait que le prévenu appartient à un réseau et que de plus amples enquêtes sont en cours, afin d'assurer l'effectivité et la comparution du prévenu », commente un conservateur de la faune qui requiert l'anonymat.

Et d'ajouter que : « Le risque de les perdre est grand, tant pour les trafiquants nationaux qu'internationaux, dans la mesure où dès qu'ils bénéficient d'une liberté provisoire, ils quittent le territoire national sans prévenir et laissent en suspens la procédure ». Une autre source d'information révèle que ce groupe menait ses activités de massacre d'éléphants dans un petit village de Mbinda et les transportait sans inquiétude à Dolisie pour être commercialisés.

Rappelons que le Congo a signé et ratifié de nombreux arrêtés et conventions internationales. Ainsi donc, les sanctions qui correspondent à l'article 113 de la loi sur la faune prévoient un maximum de peines si l'infraction est commise pendant la période de fermeture de chasse. Il faut signifier que depuis le 1er novembre dernier la chasse était fermée en République du Congo, d'après l'arrêté n°3772 du 17 juin 1972.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION

La Chine entend accompagner le Congo dans la construction d'un nouveau port moderne

La Chine compte aider la République du Congo à construire un nouveau port à Pointe-Noire puis, un parc industriel autour. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre de l'aide que ce pays a promise à l'Afrique, à l'issue du forum de coopération Chine-Afrique tenu en décembre dernier, à Johannesburg, en Afrique du sud.

« Je suis venu voir comment concrétiser notre coopération et accompagner votre pays dans la construction des ports et du parc industriel côtier. Après avoir écouté les présentations sur le plan d'aménagement de la nouvelle zone économique, j'ai devant moi une très belle perspective de votre pays », a indiqué le chinois Lin Songtian, secrétaire général chargé du suivi des recommandations du forum Chine-Afrique, lors de sa visite sur le chantier de la future Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire, le 12 janvier.

Conduite par les ministres Jean Jacques Bouya et Martin Parfait

Aimé Coussoud Mavoungou, respectivement en charge des Grands travaux et des Zones économiques spéciales, la délégation chinoise est descendue sur le terrain pour s'enquérir des efforts déjà consentis par le gouvernement congolais, qui compte sur leur soutien.

« On peut s'attendre à ce que dans un avenir proche, la ville de Pointe-Noire devienne un centre logistique et une porte d'entrée d'Afrique centrale. La Chine est un grand ami du Congo, vous avez les raisons d'espérer que des investisseurs chinois viendront ici très prochainement pour apporter le déve-

loppement et générer des emplois dans votre pays », a-t-il rassuré.

Notons qu'en dehors de la ZES, la délégation chinoise s'est aussi rendue à l'usine de Potasse de Mengo, en construction depuis 2013, par la société Mag minerais Potasse Congo. Confronté aux problèmes de financement, l'entrepreneur de ce projet compte sur l'assistance financière de l'Etat pour terminer les travaux d'ici fin 2017. Cette entreprise va générer selon son directeur général, Jun Tian, 3000 emplois directs.

Signalons que pour poursuivre les discussions avec d'autres investisseurs chinois, les ministres Coussoud Mavoungou et Jean Jacques Bouya sont attendus en Chine la semaine prochaine.

L.Mb.G.

ADMINISTRATION

Le ministère de la Fonction publique décidé à jouer son rôle d'employeur principal

Le ministre de tutelle, Gilbert Mokoki, a lancé le 14 janvier à Brazzaville, les travaux de la première conférence annuelle des services extérieurs de la fonction publique. Objectif visé : mettre en évidence la nécessité de consolider la déconcentration administrative, en vue d'instaurer une gouvernance administrative répondant aux critères de modernité, de simplicité et d'éthique.

Placée sur le thème : « Le rôle et la place des services extérieurs du ministère de la Fonction publique dans la construction d'une administration publique moderne au Congo », cette rencontre regroupe les directeurs départementaux de la fonction publique, les inspecteurs départementaux des services administratifs et les délégués de ce ministère auprès des autres administrations. En effet, les participants vont pendant deux jours, échanger sur les notions d'éthique et de discipline, et feront l'état des lieux des services extérieurs de la fonction publique. Les autres communications porteront, entre autres, sur le fonctionnement des services extérieurs du ministère de la Fonction publique : bilan et perspectives ; la mesure de la performance dans l'adminis-



Une vue de la salle ; crédit photo Adiac

tration publique congolaise : cas du ministère de la Fonction publique ainsi que la place du service public dans la perspective d'un Congo émergent. Pour le ministre de la Fonction publique, la décentralisation de l'administration publique

prônée par la nouvelle Constitution, accorde aux collectivités locales une place de choix devant guider le rôle et la place des services extérieurs de son département. Gilbert Mokoki a également rappelé que la gestion des ressources

humaines est un ensemble de pratiques mises en œuvre pour administrer, mobiliser et développer de façon cohérente les ressources impliquées dans

que les délégations de la fonction publique auprès des différentes administrations doivent avoir une parfaite maîtrise des effectifs placés sous leur juridiction et pour bien suivre la gestion de leur carrière afin de faciliter l'automatisation de la retraite », a-t-il indiqué, précisant que l'accomplissement d'un service public ne s'évalue qu'à la lumière des indicateurs reposant sur la satisfaction des attentes des usagers.

Rappelons que les organisateurs espèrent qu'à l'issue de la conférence qui vise également le renforcement des capacités, les participants pourront tirer des leçons pour mieux aborder les défis actuels et à venir. Il s'agit notamment de la maîtrise des effectifs de la fonction publique à la bonne tenue des fichiers secondaires ; du suivi des carrières administratives ; de la satisfaction des attentes des usagers quant à la rapidité, la qualité du service rendu et l'accès à l'information.

Parfait Wilfried Douniama

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

des nouvelles casernes attendues cette année

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoï, l'a annoncé le 12 janvier à Brazzaville, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux.

Construites dans le but de délocaliser certaines unités des FAC, après les explosions meurtrières du régiment blindé de Mplila le 4 mars 2012, en plein cœur de Brazzaville, les nouvelles casernes pourraient être mises en service dès cette année. Le général Guy Blanchard Okoï qui l'a annoncé a appelé les FAC à faire preuve de patriotisme en sauvegardant les acquis en équipements et en infrastructures dont ils disposent. « La prise des lieux des nouvelles casernes devrait être effective cette année. Elle nous soulagera de la promiscuité actuelle dans certains groupements territoriaux. Les services de casernement prendront ensuite le relais du maintien en état des locaux sous l'autorité ferme et prévoyante des commandants organiques », a indiqué le chef d'état-major général.

Selon lui, 2016 sera caractérisée par une reconduction des allocations budgétaires organiques. D'où la nécessité de mutualiser les efforts en vue de relever les défis, parmi lesquels le professionnalisme et la sécurisation des événements majeurs dont l'élection présidentielle du 20 mars prochain. En effet, conformément aux orientations gouvernementales, l'action de cette composante de la force publique devra prendre en compte, cette année, la finalisa-

tion des ressources humaines. Le but étant de parachever la conception de la maquette du format 2021 des FAC. « J'exhorte les organes et les responsables des ressources humaines à une meilleure appréhension de ce domaine en vue de sa capitalisation pour une actualisation efficiente de nos forces. Cela devrait aisément s'étendre sur l'amélioration des capacités d'exploitation des matériels majeurs et de l'équipement des forces », a-t-il invité, rappelant que le cap devrait être maintenu dans la formation, l'instruction du personnel, le respect de la discipline et le contrôle subséquent à tous les niveaux.

Le général Guy Blanchard Okoï espère, par ailleurs, qu'avec des effectifs bien maîtrisés, des hommes formés, aptes à accomplir les missions, les FAC parviendront à faire mieux tout en assumant leurs fermes engagements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. « D'ores et déjà, je vous enjoins à œuvrer pour l'équipement et la préparation du contingent à projeter en République centrafricaine au cours du 2e semestre jusqu'à la limite des capacités propres. Cette partie majeure du respect de nos engagements internationaux est la vôtre principale de leur prise en compte », a-t-il déclaré.

Quant au rapport des activités réalisées par cette institution, au titre de l'année 2015, présenté par le chef d'état-major général adjoint des FAC, le général de division René Boukaka, il a été jugé positif, surtout dans le volet sécurisation des événements majeurs.

P.W.D.

COP 21

La Caco-redd restitue les enjeux de la Conférence de Paris

Les membres de la société civile sous l'égide de la Caco-redd, la délégation des autochtones du Congo et les ONG, présents à la 21^e Conférence de Paris sur le climat, ont fait la restitution de leur plaidoyer le 14 janvier au ministère de l'Economie forestière et du développement durable.

De cette restitution, l'on retiendra que la Conférence de Paris a été une réussite et une opportunité de partager les expériences en ma-



Rodrigue Louzolo Zoumbila lors de sa présentation

tière de lutte contre le changement climatique mais, aussi la cohabitation entre les populations autochtones et les bantous.

Carine Zère Nzimba, présidente de l'Association debout femmes autochtones du Congo a informé l'assistance sur sa présentation faite aux assises de Paris. celle-ci, a t-elle dit, a abouti à des contacts avec les différentes associations.

Elle s'est dite satisfaite de la prise en compte de leur statut. Car, a-t-elle dit, les droits des autochtones dans notre pays connaissent une avancée.

Par ailleurs, Rodrigue Louzolo Zoumbila, membre de la Caco-redd dans le département du Niari, a présenté lors de cette Conférence, l'impact environnemental de la brique cuite à Dolisie. Au cours de son plaidoyer, il a expliqué le danger que cause la fabrication des briques en terre dans les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. La brique cuite, a-t-il confirmé, brûle le bois et dégrade les forêts ainsi que l'environnement. La Cop 21 a été un rendez-

vous du donner et du recevoir. Les échanges ont été fructueux,

« Nous avons reçu des propositions pour épanouir cette culture ».

Pour sa part, Claire Assambo Kie-li, membre de l'Organisation des femmes du Congo (OFC) et sénatrice, les rencontres de Paris leur ont permis de signer des accords de partenariat avec les sociétés qui luttent contre le dérèglement climatique et la société Gevalor, qui s'occupe de la valorisation des déchets organiques.

Tous ces accords, reconnaît Claire Assambo ont été favorables pour le Congo. Parmi ceux-ci figurent : la création des unités de fabrication de campotage, l'amélioration des conditions de vie et de santé des populations congolaises, le renforcement de la compétence locale des femmes du Congo, le développement des activités génératrices de revenus dans le domaine des déchets, etc.

« Notre engagement est de réunir les femmes du Congo en un réseau national pour la lutte contre le dérèglement climatique et l'adaptation sur plusieurs formes, il existe des associations qui œuvrent déjà sur ce domaine », a rassuré la sénatrice. De son côté, Bernard Mabounda, président de la Caco-redd a reconnu que les rencontres de Paris ont apporté beaucoup d'avancées considérables par rapport à ce qui se faisait hier, il y a eu des retombées financières qui ont été attribuées à nos Etats. « Hier nous avons mené le plaidoyer sur la mobilisation de ces fonds, cette fois-ci les engagements ont été pris pour que nous puissions récolter ces fonds dans les délais afin de les donner aux bénéficiaires. Notre participation n'a pas été vaine. Pour nous, Paris a été une réussite », a Conclu le président de la Caco-redd, avec l'espoir que « les lois prises à la Conférence de Paris soient appliquées ».

Rosalie Bindika

AFRIQUE/LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Le Rotary alloue 35 millions de dollars

Les fonds alloués par le Rotary vont permettre de soutenir les efforts de 5 pays africains : le Nigeria recevra ainsi 5,5 millions de dollars ; le Cameroun, 1,6 million ; le Tchad, 2 millions ; l'Éthiopie, 4,1 millions et la Somalie, 1,8 million pour un montant total de 15 millions.

Selon un communiqué, « des subventions supplémentaires seront également allouées aux efforts d'éradication dans les pays endémiques ou à haut risque » : le Pakistan recevra 11,4 millions de dollars ; l'Afghanistan, 6 millions ; l'Irak, 1,6 million ; et l'Inde, 600 000. Enfin, 350 000 dollars seront alloués à la recherche.

L'Afrique, notons-le, a franchi une étape historique contre cette maladie invalidante en 2015. En témoigne le cas du Nigeria, le dernier pays du continent figurant sur la liste des pays endémiques de la polio, qui a en effet été retiré de cette liste par l'Organisation mondiale de la santé en septembre, après un an sans nouveau cas du virus sauvage. Hors du continent africain, seuls deux pays (l'Afghanistan et le Pakistan) connaissent aujourd'hui toujours des cas issus d'une souche sauvage du virus de la polio. Lors de l'annonce des fonds alloués par Rotary, le président de la commission PolioPlus internationale de cette organisation, Michael K. McGovern, s'est félicité des efforts déjà consentis pour combattre la poliomyélite. « Nous n'avons jamais été aussi proches d'éradiquer la polio. Pour garantir que plus aucun enfant n'aura à souffrir des effets dévastateurs de cette maladie, nous devons nous assurer de disposer des fonds et de la volonté politique nécessaires en 2016. », a-t-il affirmé.

Pour bâtir sur ces succès et protéger tous les enfants de la polio, les experts affirment qu'il est urgent d'investir 1,5 milliard de dollars. « Sans ce financement et l'engagement des dirigeants politiques, la maladie pourrait revenir dans des pays où elle avait été éradiquée et représenter à nouveau un danger pour les enfants du monde entier », prévient la source.

Le Rotary a alloué au total plus de 1,5 milliard de dollars et consacré d'innombrables heures de bénévolat à l'éradication de la polio. « Jusqu'en 2018, la Fondation Bill & Melinda Gates ajoutera aux fonds versés par le Rotary une contrepartie financière équivalente au double de leur montant (à hauteur de 35 millions de dollars par an) », indique le communiqué.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE

Franziska Ohnsorge invite le continent à profiter de la reprise en zone euro

Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, la Banque mondiale prévoit une croissance modeste, et plus nuancée en Afrique.

L'économiste en charge du rapport, Franziska Ohnsorge est revenu sur l'année 2015, « une année historiquement et exceptionnellement mauvaise, pire que 2008-2019, une année sans précédent ». Par contre, il se montre confiant pour 2016, s'appuyant sur plusieurs signaux forts, tels que la relance de la reprise des pays avancés, comme prévu ; l'absence de perturbation « durable » du secteur financier ; le ralentissement progressif de la croissance chinoise du secteur financier ; et enfin, la stabilité des prix des matières premières pour l'Afrique.

Franziska Ohnsorge a insisté sur les « Spillovers Amid Weeak Growth », les conséquences d'une croissance anémique, point focal du rapport. « Les retombées de la chute des marchés émergents constituent le risque principal », a expliqué le rapporteur. Le risque majeur pour la croissance mondiale étant que plusieurs marchés émergents ralentissent au même moment (Brésil, Tunisie, Inde, Chine, Afrique du Sud). De tous ces marchés, seule l'économie indienne poursuit sa croissance comme prévu. « Nous nous inquiétons des débordements, de l'effet domino d'une croissance atone dans le BRICS sur d'autres pays. Cela pourrait faire dérailler la croissance, le risque est de plus en plus élevé », a déclaré Franziska Ohnsorge.

En ce qui concerne les perspectives en Afrique subsaharienne, Franziska Ohnsorge invite la région à se « relever », et à profiter de la reprise de la zone euro. Ce qui permettra de stabiliser la chute des prix des produits de base. Elle pense aussi que les pénuries d'électricité vont disparaître, du moins au Nigeria, au Ghana et en Afrique du Sud, avant d'énumérer les réussites et les échecs en Afrique en 2016.

Elle n'a pas caché ses inquiétudes sur les exportations de produits de base ; à l'inverse, d'un marché d'importations des matières premières appelé à croître, avec le taux le plus élevé en Éthiopie, à plus de 10%, grâce principalement à l'investissement public, et au Kenya, avec une croissance soutenue. La découverte de grandes ressources dans de nombreux pays en développement est un message plutôt positif, pouvant ajouter « 6% au Pib, en moyenne », a-t-elle dit.

Noël Ndong

SANTÉ

L'OMS annonce l'arrêt total de l'épidémie d'Ébola en Afrique de l'Ouest

Après la Sierra Leone en novembre et la Guinée en décembre 2015, le Liberia vient d'atteindre son 42^e jour, deux fois la durée maximale d'incubation, depuis le second test négatif sur le dernier patient.

« Aujourd'hui, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclare la fin de l'épidémie d'Ébola au Libéria et affirme que toutes les chaînes connues de transmission en

dit Peter Graaff, directeur de l'OMS chargé d'Ébola. Le risque persiste, a-t-il ajouté, car le virus subsiste dans certains liquides corporels de survivants, notamment le sperme où il peut rester jusqu'à neuf mois. Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a prévenu que de nouvelles résurgences étaient prévisibles « dans l'année à venir, même si leur ampleur et leur fréquence devraient dé-

réduit la mortalité de 31% dans un de ses centres au Liberia. Il explique que d'autres traitements prometteurs pourront être proposés en cas de nouvelle épidémie, comme l'antiviral japonais Favipiravir, le Zmapp, un cocktail d'anticorps financé par le gouvernement et l'armée américains en collaboration avec les autorités sanitaires canadiennes, ou encore la molécule GS-5734 développée par le laboratoire pharmaceutique américain Gilead.

Débutée en décembre 2013 en Afrique de l'Ouest, l'épidémie d'Ébola, la plus grave depuis l'identification du virus en 1976, a fait plus de 11.000 morts. Les premiers malades d'une sorte de fièvre hémorragique virale ont fait leur apparition au Sud de la Guinée. La maladie ne sera identifiée qu'en mars 2014 comme virus ébola au moment où les premiers cas avaient été confirmés au Liberia, puis en mai en Sierra Leone.

Yvette Reine Nzaba

« Nous devons rester mobilisés »

Afrique de l'Ouest ont été stoppées », a indiqué le 14 janvier l'OMS. Toutefois, averti l'OMS, « le travail n'était pas terminé et d'autres flambées sont attendues ». En outre, elle a rappelé que le Liberia avait connu deux résurgences en déclarant s'être débarrassé d'Ébola en mai puis septembre 2015. Hors le pays a connu ensuite des résurgences localisées. « Nous devons rester mobilisés », a

croître avec le temps ». « Cette maladie ne peut plus nous détruire comme elle l'a fait. Nos médecins et soignants ne la connaissaient pas, c'est pourquoi beaucoup en sont morts », a assuré le responsable de la cellule nationale de crise anti-Ébola, Francis Karteh.

Par ailleurs, Médecin sans frontière a constaté qu'un médicament contre le paludisme contenant de l'amodiaquine a

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Orange va acquérir les filiales d'Airtel au Burkina Faso et en Sierra Leone

Le groupe français Orange et Bharti Airtel International (Netherlands) ont signé un accord portant sur l'acquisition par Orange des filiales d'Airtel au Burkina Faso et en Sierra Leone, a annoncé, le 13 janvier, un communiqué diffusé par l'African press organisation

Orange va acquérir 100% des actions des deux sociétés. Le chiffre d'affaires consolidé des deux sociétés est d'environ 275 millions d'euros. Orange réalisera ces opérations en partenariat avec ses filiales en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Le montant de la transaction pour Orange sera construit sur un multiple de 7,9 fois l'Ebitda de ces deux filiales d'Airtel à la fin de leur

exercice annuel au 31 mars 2016. La finalisation de ces transactions reste soumise à l'approbation des autorités compétentes.

Ces acquisitions s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de développement international d'Orange, qui vise à accélérer sa croissance en pénétrant de nouveaux marchés émergents à fort potentiel.

A travers ces opérations, Orange va renforcer ses positions en Afrique en ajoutant deux pays à sa couverture et en augmentant sa base clients mobile de près de 5,5 millions de clients. Confirmant sa stratégie offensive sur ses marchés, Orange marque une nouvelle étape de

sa croissance et couvrira 20 pays en Afrique en 2016.

Ces acquisitions font suite à l'accord initial signé entre Airtel et Orange en juillet 2015 concernant l'acquisition potentielle des opérations d'Airtel au Burkina Faso, Sierra Leone, Tchad et Congo Brazzaville. Les accords portant sur des acquisitions potentielles dans les deux pays restants sont arrivés à échéance.

Les conseillers pour ces transactions sont Lazard et la Société Générale pour Orange, et Arma Partners LLP pour Airtel. Distribué par APO (African Press Organization) pour Orange.

(DR)

ESCIC INFOS

RENTREE ACADEMIQUE DU MASTER EN CONTROLE DE GESTION (MCG) PROMOTION 2015 - 2016 / COURS DU SOIR

Début des cours le mardi 12 décembre 2016 à 17 heures

NB : Les inscriptions se poursuivent pour les retardataires.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 -
escicinfo2013@gmail.com ;
www.escic-cg.com



Moungali en feu avec AIRTEL TOUR !

C'est avec enthousiasme que les populations de Moungali ont accueilli la caravane Airtel Tour. Du 04 au 09 Janvier dernier, d'intenses moments ont été partagés entre les populations et les agents et brand ambassadeurs de Airtel à l'esplanade de la commune de Moungali.

Au programme : Activations et réactivations des sims, offres et services, identifications, améliorations du réseau dans les zones difficiles, résolution de tous les problèmes liés à Internet.

Jusqu'au 09 Janvier, de nombreux et talentueux DJs Atalaku et danseurs venaient offrir des prestations diverses afin de distraire le public qui se regroupait autour du camion dans une ambiance festive.

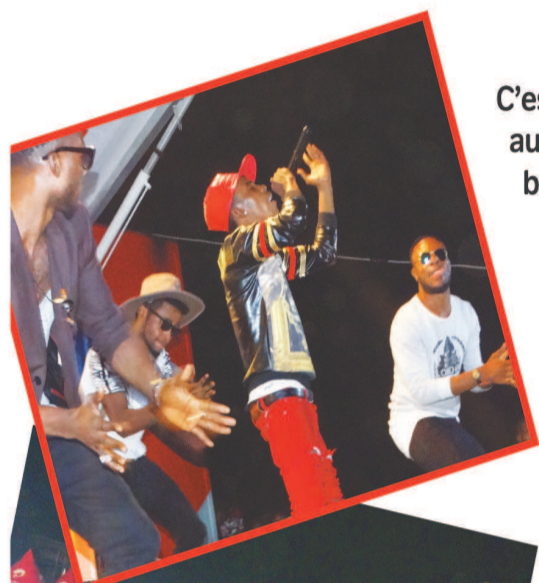
Samedi 09 Janvier 2016 aux alentours de 18h30, le show a débuté avec au programme : des concours de danse, des quizz pour gagner des cartes de recharge... Et enfin les deux grands concours tant attendus : celui de **DJ Atalaku** et **Battle Dance**. 5 DJs Atalaku et 5 Groupes de Danse enregistrés ont presté devant un public nombreux et divers, venu se distraire.

Le show était au rendez-vous, les prestations très applaudies. Les membres du Jury ont départagé les artistes et retenu les plus talentueux : **DJ LOVE** dans la catégorie DJ Atalaku et **Team street** dans la catégorie Battle Dance. Ils s'ajoutent à liste des finalistes connus de **MFILOU, MADIBOU, MAKE-LEKELE, DJIRI, BACONGO** qui tenteront leur chance pour gagner un million de francs CFA lors de la grande finale inter arrondissement en février 2016 au palais du parlement.

Comme pour les précédents arrondissements, la cérémonie a été dirigée par **MC SCAPUN**, ainsi que les ambassadeurs de Airtel Tour : **DJ KRATOS, MAFIA MUSIC** et **B-12**.

La prochaine retrouvaille aura lieu à l'esplanade de l'échangeur de Talangaï du **11 au 16 Janvier 2016**.

VENEZ NOMBREUX VIVRE AIRTEL TOUR EN LIVE...



CENTRAFRIQUE

La Minusca réitère son engagement à accompagner le processus électoral

Alors que les Centrafricains se préparent pour le second tour de l'élection présidentielle qui se tiendra le 31 janvier, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca), a réitéré son engagement à tout mettre en œuvre pour la tenue réussie de ce scrutin.

« La force s'engage à déployer tous les moyens à sa disposition pour que le second tour des élections se fasse dans le calme » a déclaré le porte-parole de la force internationale, Vladimir Monteiro. Il s'exprimait mercredi à la faveur d'une conférence de presse hebdomadaire, qui lui a permis de dresser le bilan des principales actions menées par la Minusca pendant l'année 2015.

Pour ce qui est du bilan proprement dit, Vladimir Monteiro a indiqué l'action de la Minusca durant cette même période a tenu compte du processus électoral en RCA, en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel. Ceci, étant donné que l'enregistrement des électeurs, la tenue du référendum sur la Constitution et du premier tour des élections présidentielle et législatives ont été des temps forts qui ont bénéficié de l'appui logistique, matériel et financier des Nations unies. À cet égard, et en sus de la mise en place par l'assistance électorale intégrée de 17 bureaux électoraux régionaux et des démembrements de l'Autorité nationale des élections (ANE), la force onusienne a transporté 252 tonnes du matériel de vote et des résultats à l'échelle nationale ainsi que sur les sites de réfugiés au Cameroun et au Tchad. Pour les besoins de ces opérations, la Minusca a opéré 82 vols.



Des soldats de la Minusca patrouillent à Bangui@AFP PHOTO/Pacome Pabandji

Au chapitre de l'appui au processus politique, les activités de conciliation, de médiation, d'information et de formation entreprises par la mission onusienne ont « contribué à l'instauration d'un climat de paix et de réconciliation en Centrafrique ». La Minusca a assuré s'être largement investie dans l'organisation Forum national de Bangui qui a abouti à des documents fondateurs pour la gouvernance en Centrafrique. Parmi ces textes, figure l'Accord sur les principes de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (DDRR) entre le gouvernement de transition et les groupes armés, qui constitue un socle

pour le programme national de DDRR.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord suscité, la Minusca avait procédé à la dépollution du Camp en y retirant 6.000 tonnes de munitions. Dans le même ordre, elle a assuré la prise en charge des ex-combattants des ex-Seleka regroupés dans trois camps à Bangui (BEAL, BSS, RDOT). Avec un financement de 992.988 dollars américains, 929 ex-combattants ont été recensés et reçoivent régulièrement un soutien alimentaire. Un programme de pré-DDRR a également été lancé en collaboration avec le Haut-Commissariat DDR/RSS pour la prise en charge des ex-combattants

à l'intérieur du pays. A ce jour, 1.178 ex-combattants participent au pré-DDR. L'objectif est d'amener les ex-combattants à

mandat de protection de la population civile », a indiqué le porte-parole. Un Guide territorial, outil de base à la formation des fonctionnaires en relation avec la gouvernance déconcentrée, a été élaboré. Dans cette même optique et afin d'appuyer la reprise des services déconcentrés de l'Etat, une initiative commune PNUD-Minusca va permettre le déploiement prochain de 1000 fonctionnaires qui ont été identifiés. D'autre part, plusieurs infrastructures administratives ont été réhabilitées grâce aux projets à impact rapide qui bénéficient d'une enveloppe de 3.000.000 de dollars. Parlant du départ de la Minusca du contingent de la République démocratique du Congo, Monteiro a précisé « qu'il ne créera aucun vide dans sa stratégie de protection des civils en Centrafrique ».

apprécier les dividendes de la paix. « En 2016, la Minusca compte dédier 3.000.000 de dollars à ce programme afin de l'étendre à 16 localités où il y a une présence significative d'ex-combattants », a indiqué le porte-parole.

En ce qui concerne la restauration de l'Autorité de l'Etat, a poursuivi Vladimir Monteiro, « les interventions ont été axées sur le développement des capacités managériales avec notamment la formation de 16 préfets et 71 sous-préfets en gestion de la chose publique et sur le processus d'organisation d'élections justes et équitables ». « La force de l'ONU a effectué 239.159 patrouilles conformément au

Pour sa part, le porte-parole de la police de la Minusca, le Lieutenant Konseiga Salifou, a rappelé que le défi majeur en 2015 était la sécurisation du processus électoral tout en réalisant les missions régaliennes de protection des personnes et des biens. En outre, « la police de la Minusca a réalisé six projets à impact rapide d'un montant de 110 millions de francs. », a-t-il relevé. Deux autres projets, d'un montant de 59 millions de francs sont en cours d'exécution et visent la réhabilitation et l'équipement des commissariats de police et brigades de gendarmerie à travers le territoire centrafricain.

Nestor N'Gampoula

BARKHANE ET SANGARIS

L'Etat-major des armées françaises fait le bilan

En ce début d'année 2016, l'Etat-major des armées françaises (EMA) a fait le point sur l'évolution de la situation sécuritaire dans la Bande sahélo-sahélienne (BSS) et en Centrafrique, à travers les opérations Barkhane et Sangaris

Barkhane

« Avec les armées partenaires du G5 Sahel, la force Barkhane reste engagée dans un tempo opérationnel important » a souligné l'EMA. Au Mali, par exemple, la situation est marquée par

« Avec les armées partenaires du G5 Sahel, la force Barkhane reste engagée dans un tempo opérationnel important »

des avancées concernant les accords de paix. En 2015, Barkhane a conduit 150 opérations majeures, découvert

100 caches d'armes et permis la destruction de 16 tonnes de munitions ou d'explosifs. De nature et de durée très variées, ces opérations ont permis d'exercer une pression continue sur les flux logistiques des groupes terroristes et contribué à réduire leur liberté d'action. Au mois de décembre 2015, trois opérations ont complété les actions de Barkhane.

Il s'agit de l'opération tripartite France-Niger-Tchad, dénommée Ogougoua, au Nord du Niger dans la zone des trois frontières à l'Est de Madama dont l'objectif était de perturber les flux logistiques des groupes armés

terroristes (GAT). Au total : 9 pick-up, de l'armement, des munitions et 650 kg de cannabis ont été saisis, permettant ainsi de porter un nouveau coup aux flux logistiques qui alimentent les terroristes. L'Opération Ménaka au Mali, où les forces armées françaises sont intervenues contre un élément du groupe terroriste « Al Mourabitoune ». Au bilan, les forces françaises ont neutralisé une dizaine de terroristes et saisi une quantité importante d'armement, d'explosifs et de munitions ainsi que 2 pick-up et une dizaine de motos. Les opérations De Ménaka à Beaumont, dans

la continuité, qui ont amené, Barkhane et les forces armées maliennes (FAMa) dans la région.

Sangaris

La situation sécuritaire est restée calme. Aucun événement n'est venu entraver le

traficains ont voté. « Sans l'engagement des forces françaises, la stabilisation de la situation sécuritaire en Centrafrique n'aurait jamais été envisageable et le déploiement de la force de l'ONU, la Minusma, aurait été compromise », souligne l'EMA.

« Sans l'engagement des forces françaises, la stabilisation de la situation sécuritaire en Centrafrique n'aurait jamais été envisageable et le déploiement de la force de l'ONU, la Minusma, aurait été compromise »

déroulement du 1er tour des élections présidentielles et législatives du 30 décembre. À cette occasion, 95% des bureaux de vote étaient ouverts et 71% des citoyens cen-

« L'ensemble des acteurs de la sortie de crise centrafricaine a reconnu le rôle décisif des forces internationales dans la sécurisation des élections », conclut l'EMA.

Noël Ndong



CORRESPONDANT QUALITÉ TECHNIQUE

| | |
|------------------------|--|
| Titre de l'offre : | Correspondant Qualité Technique |
| Rattachement : | Direction Qualité et Sécurité |
| Expérience requise : | 3 à 5 ans |
| Secteurs d'activités : | Organismes d'entretien et de Gestion du maintien de navigabilité |
| | Bureau Technique Logistique et Magasin Bureau d'Etudes (tous aspects relatifs à l'entretien et la navigabilité) Opérations sol/aériennes (tous aspects relatifs à l'entretien et la navigabilité) |
| Descriptif l'offre : | <p>Sous la supervision du Responsable Assurance Qualité, vous êtes responsable de la conformité des activités liées à l'entretien et la gestion du maintien de la navigabilité des avions de la compagnie conformément aux règlements applicables (arrêtés congolais, règlements européens, IOSA, etc.).</p> <p>Vous serez en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> -de gérer les dossiers techniques relatifs à la pérennité du CTA de la compagnie; -d'exécuter les audits programmés, enquêtes et sondages dans les domaines suivants : aéronefs et éléments d'aéronefs, sous-traitants en entretien en ligne, base et ateliers de réparation équipements, gestion de maintien de navigabilité, fournisseurs et personnels techniques. -du suivi d'application des actions correctives issues de ces actes de surveillance et des indicateurs qualité et de performances; -d'instruire et répondre aux actions correctives demandées par les Autorités et organismes de l'aviation civile; -de participer à la rédaction et la mise à jour des manuels et procédures techniques (MOE, MGN et leurs procédures associées); -d'instruire et gérer les dossiers d'autorisation relatifs à l'entretien; -de la gestion des dossiers des agréments d'organismes d'entretien et de gestion de maintien de navigabilité; -d'assurer le suivi qualité des prestations des fournisseurs et sous-traitants; -de gérer le suivi d'expérience et les habilitations APRS des techniciens; |
| Pré-requis : | <ul style="list-style-type: none"> -de formation technicien avion (QT famille Boeing sera un plus), -connaissance des systèmes qualité et sécurité, -une qualification d'Auditeur Qualité sera un plus appréciable, -expérience professionnelle de technicien avions minimale de 3 ans, -expérience pratique de l'application des règlements aéronautiques, -esprit de synthèse, réactivité, autonomie, rigueur, disponibilité, organisation, motivation, -maîtrise d'outils informatiques et qualité rédactionnelle -à l'aise dans les groupes de travail pour animer et faire progresser les projets, |
| Langues : | <ul style="list-style-type: none"> -Français -Très bon niveau d'anglais usuel et technique |

CORRESPONDANT QUALITÉ EXPLOITATION

| | |
|------------------------|---|
| Titre de l'offre : | 3 à 5 ans |
| Expérience requise : | Opérations sol |
| Secteurs d'activités : | Opérations aériennes Bureau d'Etudes (tous aspects relatifs à l'exploitation) Bureau Technique (tous aspects relatifs à l'exploitation) Poste de Coordination Technique (tous aspects relatifs à l'exploitation) Assistance en escale (Handling & Catering) |
| Descriptif l'offre : | <p>Sous la supervision du Responsable Assurance Qualité, vous êtes responsable de la conformité des activités liées aux opérations aériennes vol et sol des avions de la compagnie conformément aux règlements applicables (arrêtés congolais, règlements européens, IOSA, etc.).</p> <p>Vous serez en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> -de gérer les dossiers techniques relatifs à la pérennité du CTA de la compagnie; -d'exécuter les audits programmés, enquêtes et sondages dans les domaines d'exploitation suivants : opérations aériennes vol et sol (assistance en escale), bureau d'études, fournisseurs et personnels navigants techniques et commerciaux; -du suivi d'application des actions correctives issues de ces actes de surveillance et des indicateurs qualité et de performances; -d'instruire et répondre aux actions correctives demandées par les Autorités et organismes de l'aviation civile; -de participer à la rédaction et la mise à jour des manuels et procédures d'exploitation (Manex, Manuel des opérations sol et leurs procédures associées); -d'instruire et gérer les dossiers d'autorisation relatifs à l'exploitation; -de la gestion des dossiers des agréments d'organismes de formation des personnels navigants et d'exploitation; -d'assurer le suivi qualité des prestations des fournisseurs et sous-traitants; |
| Pré-requis : | <ul style="list-style-type: none"> -de formation ingénieur aéronautique, pilote, technicien aéronautique d'exploitation, technicien supérieur de l'aviation; -connaissance des systèmes qualité et sécurité; -une qualification d'Auditeur Qualité sera un plus appréciable, -expérience professionnelle minimale de 3 ans, -expérience pratique de l'application des règlements aéronautiques, -esprit de synthèse, réactivité, autonomie, rigueur, disponibilité, organisation, motivation -maîtrise d'outils informatiques et qualité rédactionnelle -à l'aise dans les groupes de travail pour animer et faire progresser les projets, |
| Langues : | <ul style="list-style-type: none"> -Français -Très bon niveau d'anglais usuel et technique |

Les dépôts de candidatures se feront jusqu'au 30 Janvier 2016 au Siège d'Ecair (Boulevard Denis SASSOU NGUESSO face aéroport Maya-Maya).
 Prière de vous rapprocher de la réception munis d'un dossier composé d'une lettre de motivation et d'un CV en précisant clairement le poste que vous souhaitez.
 Merci

RÉFORME DE L'ONU

La 4^e réunion consultative du Comité des dix Etats se tient ce vendredi à Windhoek

L'Afrique continue de réclamer un siège permanent au sein du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies(ONU). Dans la capitale namibienne, à Windhoek, des délégués des dix Etats mandatés par l'Union africaine(UA) au rang desquels le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, tentent de renforcer la cohésion africaine afin « de parler d'une seule voix ».

L'objectif de l'organisation panafricaine reste le même, c'est-à-dire démocratiser le mode de gouvernance mondiale en faisant en sorte que chaque continent soit représenté. Cette évolution, selon les dirigeants africains, est liée au nombre croissant des pays membres (plus de 193 Etats membres des Nations unies), l'explosion démographique en Afrique, la persistance des guerres civiles, les changements climatiques, le phénomène migratoire... A l'issue des deuxième et troisième réunions consultatives, les délégués des dix se sont engagés à entreprendre une campagne intense à tous les niveaux, notamment auprès des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

« L'Afrique d'aujourd'hui n'est plus celle de 1945, la grande absente du jeu international. Le temps nous paraît venu de mettre fin à la marginalisation de ce continent d'avenir », avait déclaré le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, en tant que hôte du mini-sommet du Comité des dix chefs d'Etat et de gouvernement. A l'heure où tous les indicateurs plaident en faveur de l'Afrique considérée comme la



Les parties congolaise et chinoise lors des consultations politiques à Brazzaville

nouvelle frontière du développement, « comment imaginer que l'on puisse continuer à ignorer un continent qui fait l'objet de deux-tiers des délibérations de cet organe principal des Nations unies? », s'interrogeait le numéro un congolais.

Dénonçant une injustice historique, le président sierra léonais, Ernest Bai Koroma a expliqué que ces rencontres interafricaines visaient à lancer un signal

fort aux autres groupes d'intérêt, que la réforme du Conseil de sécurité mérite une place prioritaire dans leurs agendas respectifs. Pour le Sierra léonais, seuls les efforts concertés au niveau africain, « permettront de corriger l'injustice qui fait que nous soyons l'unique continent n'ayant pas une voix à la catégorie permanente du Conseil de sécurité », a-t-il dit.

La Chine soutient la revendication africaine

Pas plus tard qu'à l'issue de la dernière assemblée générale de l'ONU, en septembre 2015,

du haut de la tribune de l'ONU, presque tous les dirigeants africains ont réitéré cette revendication. Le président sud africain, Jacob Zuma, avait un ton plus dur « il est inconcevable que l'Afrique, avec son milliard d'habitants, ne soit pas mieux représentée au Conseil », a dénoncé le dirigeant sud africain. Le siège permanent avec un droit de veto, insistent les voix africaines, per-

mettra au continent de participer à la gouvernance mondiale.

Quelques jours avant l'ouverture de la réunion de Windhoek, une forte délégation chinoise de haut niveau conduite par Lin Songtian, directeur général Afrique au ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, a séjourné à Brazzaville. Les consultations politiques ont permis au diplomate Lin Songtian, qui assure par ailleurs le secrétariat général du comité de suivi chinois du Forum sur la coopération sino-africaine, d'aborder ce sujet épineux. Même si aucune déclaration sur la question n'a filtré, la position de Pékin est sans ambiguïté. « Tous les continents doivent être représentés de la même manière que la Chine représente l'Asie au sein du Conseil de sécurité », nous a confié un diplomate chinois en poste à Brazzaville.

Notons que le débat du jour a fait l'objet l'année dernière d'une publication. « Le Conseil de sécurité de l'ONU : mes dix leçons apprises », est le titre du livre publié par le diplomate congolais, Boniface Lézoua aux éditions japonaises Kojinshoten. Boni Lézoua réaffirme dans cet ouvrage la position de la diplomatie de son pays, la République du Congo, qui appelle de tous ses vœux une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU.

Fiacre Kombo



Le Responsable du Bureau d'Etudes et son adjoint rapportent au Responsable Désigné des Opérations Vols (RDOV).

Ils ont pour mission :

- de veiller à la bonne application des règles et exigences en matière de gestion documentaire opérationnelle en coordination avec les services concernés (RDOV, RDFE, PNC, Système de Gestion, Sûreté, Escales, RDOS, Planning, Bureau Technique...), les conditions et restrictions liées au CTA et aux normes établies par la Compagnie,
- le maintien à jour de toute la documentation opérationnelle, réglementaire liée aux activités opérationnelles conformément aux règles émises par l'Autorité,
- les études de développement et la faisabilité technique et opérationnelle des vols spécifiques, dans le respect des contraintes réglementaires et économiques fixées par la Direction Générale,
- la réalisation de toute étude spécifique à la demande du RDOV, du DG ou de la Direction Commerciale.

Leurs tâches et responsabilités spécifiques sont :

- élaborer, diffuser et assurer le suivi de mise à jour des Parties A, B et C du Manex, AHM 560, Jeppesen en collaboration avec les responsables concernés,
- la diffusion du Tome D,
- assurer la veille réglementaire en déterminant les modifications induites par les changements de réglementation,
- assurer la prise en compte des modifications induites par la politique Compagnie et la documentation des Constructeurs Avions et Equipementiers (FCOM, QRH, AFM, FCTM, MMEL...),

mentiers (FCOM, QRH, AFM, FCTM, MMEL...),

- gérer le stock et les prestations des sous-traitants intervenant dans l'édition et la distribution des manuels et documents relatifs à l'exploitation,
- en collaboration avec le Bureau Technique et les Opérations Sol, étudier et assurer la prise en compte des Services Bulletins, les pesées et les modifications des avions de la flotte, ainsi que les notes opérationnelles,
- assurer la mise en œuvre des actions correctives nécessaires à la mise en conformité des activités du Bureau d'Etudes suite aux anomalies et recommandations issues des audits, inspections, enquêtes et actes de surveillance.

Profil du candidat :

- De formation de base aéronautique orientée opérationnelle (ingénieur, agent d'exploitation)
- au moins 3 à 5 ans d'expérience en opérations de compagnie aérienne,
- une expérience opérationnelle ou bien vous êtes un pilote avec une expérience des opérations aériennes,
- une bonne maîtrise des outils informatiques (word, excel, etc...),
- Sens de la gestion, de l'autonomie, de l'initiative et d'organisation,
- Rigueur et disponibilité,
- Très bonne capacité rédactionnelle,
- Connaissance de la réglementation nationale et/ou européenne
- Très bon niveau d'anglais technique.

Les dépôts de candidatures se feront jusqu'au 30 Janvier 2016 au Siège d'Ecair (Boulevard Denis SASSOU NGUESSO face aéroport Maya-Maya).

Prière de vous rapprocher de la réception munis d'un dossier composé d'une lettre de motivation et d'un CV en précisant clairement le poste que vous souhaitez.

Merci

EMULATION

Onze chasseurs d'images récompensés par la société Numérica global service

Créée depuis trois ans, la société Numérica global service, expert de l'imagerie, a organisé une cérémonie d'émulation et de remise de prix pour les photographes et caméramen de la place, le 14 janvier 2016, à leur siège situé sur l'avenue de France dans le troisième arrondissement de Brazzaville.

La cérémonie qui s'est déroulée sous les auspices du directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, Ludovic Miyouna, s'est vue consacrée onze (11) chasseurs d'images, exerçant le métier de photographe dans le périmètre urbain de Brazzaville.

« La photographie reste un art et un métier excellent. Grâce à la photo, nous pouvons constituer un ou des dossiers, nous archivons, nous retraçons les faits et les histoires d'une famille, d'une communauté, d'une ville, d'un pays ou d'un continent », a déclaré Sosthène Nguié, représentant de la société Numérica global service.

Ont été distingués :
Attestation de mérite première classe : Sylvain



Le directeur de cabinet du ministre de la culture et des arts posant avec les heureux récipiendaires

Moukouna, Giscard Bolalo, Ghislain Osséré, Gabriel Bokobo, Stone Moiboloki, Hermine Mambe.

Attestation de mérite deuxième prix : Magloire Amos Barros Ballou, Thevenette Mienanzambi, Brice Awete, Elie Ekonda

Thondo, Batsouma Adonald Claude
Par ailleurs, Ghislain Osséré

pour le second, à l'issue d'une tombola organisée pour la circonstance. Récipiendaire, Magloire Amos Barros Ballou, a dit toute sa satisfaction d'être distingué pour la quatrième fois. « Ce n'est pas donné à n'importe qui d'être distingué, il faut avoir du mérite. Je l'ai mérité et beaucoup de gens me connaissent en tant que photographe professionnel. Cela fait plus de 30 ans que je suis dans la photographie avec en prime quatre distinctions déjà. Mon premier diplôme je l'ai obtenu en Union soviétique. Celui d'aujourd'hui est le quatrième que j'obtiens dans ma vie. Outre ce diplôme, j'ai reçu aussi, l'appareil photo Nikon 3200, c'est un bon appareil professionnel et très efficace. », a fait savoir Magloire Amos Barros Ballou.

Bruno Okokana

et Magloire Amos Barros Ballou, ont reçu des appareils photos Nikon 5200 pour le premier et 3200

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

CFA, 15^e journée

Groupe A

Randy Goteni était titulaire lors du succès de la réserve de Troyes sur le terrain de Croix (4-2). Le déplacement de Roye-Noyon à Arras a été reporté. Chômage technique pour Damien Mayenga. Rappelons que David Louhoungou a quitté le club picard. Les Troyens prennent la première place du classement, tandis que Roye-Noyon restent à la dernière.

Groupe B

Grenoble l'emporte à Montceau (4-1). Bruce Abdo-



Yhoan Andzouana a marqué son 3e but de la saison avec la réserve de l'AS Monaco (droits réservés)

ulye était titulaire au poste de défenseur central gauche.

Charlevy Mabilia était titulaire lors du revers d'Auxerre à Lyon-la-Duchère (0-1). Remplacé à la pause par 68°.

Blanstel Koussalouka n'a pas joué lors du succès de Drancy à Sarre-Union (3-1).

Le GF 38 porte son avance à 4 points sur son dauphin (51 contre 47). Drancy est 5 avec 37 points, suivi d'Auxerre, 6e avec 35 points.

Groupe C

Yhoan Andzouana, titulaire, a marqué le but du 3-1 pour Monaco face à Sète. Malgré son 3^e but de la saison, la réserve de Monaco concède le match nul 3-3. Sans Archi Fataki, suspendu, Bayonne est défait chez la réserve de l'OGC Nice (0-2).

L'AS Monaco est 3^e du groupe avec 37 points, tandis que Bayonne est 15^e avec 24 points.

Groupe D

Sans Yven Moyo, ménagé, Concarneau bat Fleury-Mérogis (3-2). Et conforte sa place de leader.

David Sambissa était titulaire lors de la défaite de la réserve de Bordeaux à Saint-Malo (0-3). Kévin Mondziaou Zinga est entré à la 79°.

Dans ce groupe, en raison de l'avis de tempête décrété sur le littoral ouest, les matchs de Viry-Châtillon (Miaoutoula et Plaisir Bahamboula) et du Stade Bordelais (Lavie) étaient reportés.

Espagne, 8^e de finale retour

Steven Nzonzi était titulaire lors de la large victoire du FC Séville face au Betis (4-0). A l'aller, le club de l'ancien Amiénois s'était imposé 2-0 et se qualifie donc haut la main.

Grenade, battu à l'aller 0-4, recevra Valence ce jeudi soir. Sans Thievy Bifouma.

Grèce, 3^e tour de la Coupe, match retour

Sans Bernard Itoua, écarté du 11 de départ pour le 3^e match consécutif, Plataniás s'incline chez le PAE Atromitos (1-2) et est éliminé, après le score vierge du match aller. Depuis le naufrage face à l'AEK, lors duquel Itoua était impliqué sur les 3 buts adverses, Plataniás a livré trois matchs face à l'Atromitos pour un triste bilan de deux nuls et d'une défaite, soldée par une fin de parcours en coupe.

Israël, 8^e tour de la Coupe de l'Etat

L'aventure continue pour Mavis Tchibota et Kfar Saba, qui battent l'Hapoel Afula, 12e de 2e division, sur le score de 2-0.

Exploit du Beitar Tel Aviv de Romaric Etou, qui se qualifie pour le tour suivant aux dépens du Maccabi Herzliya, premier du championnat de 2e division, sur le score de 2-1.

Camille Delourme

TRANSFERTS

Roza quitte Kenitra, Prince Ibara au FC 105

Au Maroc, Varel Roza a résilié, ce mercredi, son contrat avec le KAC Kenitra. Le défenseur international congolais ne faisait plus partie des plans du club, depuis son retour des Jeux africains et n'a pas disputé le moindre match cette saison. Arrivé pour la saison 2012-2013, en compagnie de son compatriote Lyran Loko Idemba, il a trouvé sa place au sein de la défense du KAC avec 59 matchs joués (21 lors de sa première saison, 18 en 2013-2014 et 25 en 2014-2015) et 2 buts marqués (5^e et 8^e journées en 2014-2015). Selon l'ancien joueur de l'Etoile du Congo, le Chabab Rif Hoceima (11e de Botola), le Difaâ El Jadida (13e) et le KAC Marrakech (15^e sur 16) seraient désormais intéressés par sa venue lors du mercato. A suivre.

Pour Prince Vinny Douniama Ibara, le choix est fait : l'attaquant s'est engagé en faveur du FC 105. Troisième meilleur buteur du championnat gabonais 2014-2015, avec 8 buts (derrière le Montpellierain Ninga), l'attaquant congolais a joué son premier match le week-end dernier. À l'occasion de la 8^e journée, il était titulaire lors de la défaite de son nouveau club chez le FC Missile (0-2) et a été remplacé à la 59°. Son contrat court jusqu'en juin prochain.

C.D.

CHAN 2016

Les 23 Palancas negras d'Angola

José Antonio Kilamba a publié la liste des 23 éléments qui disputeront le CHAN 2016, à partir du 16 janvier à Kigali. L'Angola est placé dans le groupe B avec la RDC, le Cameroun et l'Ethiopie. Les Palancas negras débiteront leur tournoi le 17 face aux Lions Indomptables.

Gardiens : Landu Mavanga (Recreativo Libolo), Signor Antonio Dominique (1^o de Agosto), Hipolito Damiao Mario (Kabuscorp)

Défenseurs : Fabricio Mafu (Interclub), Miguel Geraldo Quiami (Benfica Luanda), Antunes Ekundi Sargento, Isaac Correia da Costa, Zalata Mingo Bile (1^o de Agosto), Natael Paulo Masuekama (Recreativo Libolo) Domingos Cussanda Silva (Kabuscorp)

Milieux : Nelson Sumbo Gomito II (Benfica de Luanda), Danilson di Carmo (Desportivo da Huila), Silas Satonho, Eddie Marcos Melo (Recreativo Libolo), Manuel David Ary Papel, Osvaldo Dinis Manucho, Lubumbu Pedro Bua, Mateus Galiano da Costa (1^o de Agosto), Antonio Anato (AS Aviacao)

Attaquants : Bruno Baptista Tolumbwa Moco (Interclub), Adriano Duarte Nicolau Yano (Progresso), Jacinto Muondo Dala Gelson (1^o de Agosto), Manguxi (Petro Luanda)

C.D.



ANNONCE

CORLAY CAMEROUN S.A. est une filiale du groupe **MRS HOLDINGS**, leader dans le stockage, la distribution et la vente au détail de produits pétroliers en Afrique de l'Ouest et du Centre. Un bref aperçu des actifs du Groupe MRS est disponible à l'adresse ci-après : www.mrsholdings.com

CORLAY CAMEROUN S.A. possède un réseau de plus de 120 stations-services, un important portefeuille de clients industriels, des actions dans la Société Camerounaise Equatoriale de Fabrication des Lubrifiants (SCEFL) basée à Douala au Cameroun, et un contrat d'exclusivité pour la représentation et la commercialisation des lubrifiants de marque **CHEVRON-TEXACO** en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Dans le cadre du développement de ses activités en Afrique Centrale et plus particulièrement au Congo, **CORLAY CAMEROUN S.A.** recherche des distributeurs de lubrifiants pouvant remplir les conditions suivantes :

- Avoir des capacités financières afin de pouvoir commander les lubrifiants des marques **MRS** et **CHEVRON-TEXACO**, selon les différentes applications (graisses, huiles pour moteurs/boîtes de vitesse/hydrauliques/engrenages etc.) et en quantité suffisante pour satisfaire les besoins du marché local congolais,

- Avoir un entrepôt de stockage afin de pouvoir stocker des lubrifiants en fûts, en cartons, en seaux et en cubitainers, y compris du vrac,

- Avoir des capacités logistiques et une organisation permettant de pouvoir livrer ces produits dans tout le Congo.

Toute entreprise / personne intéressée est priée d'envoyer son dossier de candidature, A l'attention du «Business Development Manager» par courrier DHL à l'adresse suivante :

114, Boulevard de la Liberté - B.P. 214 Douala Cameroun
Téléphone : 00 237 6775 296 813 Email : amouelle@mrsholdings.com



BENIN | CAMEROUN | COTE D'IVOIRE | GUINEE | NIGERIA | SENEGAL | PANANA | SUISSE | TOGO

NÉCROLOGIE

Les familles Matonta, Bolemas et Goumeliloko informent parents, amis et connaissances, du décès de Exaverine Flore Matonta «Dédé» survenu le lundi 4 janvier 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au n° 21, rue Yakoma à Poto-Poto / Brazzaville. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et Jocelyn Douniama « Ondelé », sergent des Forces armées congolaises, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment aux familles Essiala-Endzounou (district de Gamboma), Elenga Mbouandé (Obala) et Passa (district d'Ongogni), la disparition le 7 janvier 2016 à la fleur d'âge de leur belle-soeur, femme, Raissa Bertille Edzoulaliko. La veillée funèbre est organisée au n°54 de la rue Okoulombié à Mikalou, arrêt de bus « Cordonnier » ou « Louami », Talangaï-Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Djason Philosphe, Antoine Mobassi, Franklin Mobassi, Yvonne Kabamba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, nièce et petite-fille, Franciane Santos Mobassi, survenu le 13 janvier 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au, n° 113, rue Oboya à Talangaï, non loin de l'église catholique Saint-Jean-Baptiste. La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.



Le Conseiller Spécial du Chef de l'Etat Jean Dominique Okemba a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel évoluant au Conseil National de Sécurité, le décès du Colonel Jean Norbert Datse, directeur de la sécurité intérieure au Conseil national de sécurité, survenu le 11 janvier 2016 à la suite d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n° 10 de La rue Madzouma, (réf. Erosion casis). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Le Conseiller spécial du Chef de l'État, Secrétaire général du Conseil national de sécurité, présente ses condoléances les plus attristées à la famille éprouvée.



SPECTACLE



Djason philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, tous les dimanches à partir de 15h00 au bar Terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji, Talangaï, 2° sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin / **entrée: consommation 1500FCfa**

INFORMEL

Puissant amortisseur social et principale source d'évasion fiscale

La question préoccupe énormément quelques experts internationaux qui mettent en garde contre l'appauvrissement des États africains. Selon eux, l'Afrique doit absolument prendre en compte la morosité du contexte mondial marqué par la baisse des cours des matières premières dont le pétrole pour comprendre l'urgence de ramener au formel cette portion plus importante d'opérateurs qui a choisi de se réfugier dans l'informel.

Comme l'explique le Pr Michel Abdelouhad, l'informel est le fruit de différentes crises économiques extérieures, de l'exode rural et du climat des affaires délétère en Afrique. « Un environnement des affaires négatif pousse l'entrepreneur à opter pour l'informel », fait remarquer l'expert en sciences économiques. Plusieurs autres paramètres ont exercé une influence non négligeable, notamment le faible niveau de l'éducation, surtout des femmes. À cela, il convient d'ajouter le difficile accès aux crédits bancaires. « Les entreprises du petit informel recourent aux marchés de crédit non officiels, où les taux d'intérêt sont onéreux ».

Si le secteur informel a apporté une bouffée d'oxygène aux familles démunies, par contre il prive l'État d'un budget adéquat pour faire face à des chocs exogènes, notamment celui généré actuellement par le ralentissement de l'économie chinoise. Il s'agit des entreprises qui opèrent, pour la plupart (gros et petit informel), dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, du transport et du marché des vêtements neufs et d'occasion. « La plupart des entreprises sont enregistrées généralement auprès des municipalités et du ministère du

Commerce mais rarement des autorités fiscales ». Quant aux entreprises formelles, elles sont d'une manière générale plus grandes et sont enregistrées auprès des autorités fiscales. De ce fait, elles ont un plus grand accès au crédit bancaire. « Les relations entre entreprises formelles et informelles sont complexes, intégrant à la fois des rapports de concurrence et de coopération ».

À la lumière de nombreuses études, l'écart de productivité entre les entreprises formelles et informelles est important, poursuit-il. Pour l'opérateur informel, le retour au formel passe nécessairement par une meilleure maîtrise des coûts fixes et variables d'enregistrement. L'informel inquiète plus d'un expert au regard de l'ampleur inimaginable de l'évasion fiscale. « Le secteur informel ne contribue presque pas aux recettes fiscales. L'estimation de la Banque mondiale de la perte de recettes fiscales liées à l'évasion fiscale du secteur informel représente entre 3 à 10% du PIB en Afrique centrale et de l'ouest ». En définitive, l'élargissement de l'assiette fiscale ne peut que passer d'abord par la captation du secteur informel vers le secteur formel, conclut l'expert. Il faut multiplier les programmes de lutte contre la pauvreté et renforcer les capacités des micro-entreprises. L'heure est également à une évaluation sans état d'âme des politiques publiques. « Bien que le secteur informel fournisse une part importante de l'emploi et des revenus, ses activités n'ont pas le potentiel de croissance qu'ont les biens plus généralement échangeables ».

Laurent Essolomwa

UNICEF

L'éducation des enfants bafouée dans les zones de conflit

Dans un communiqué de presse rendu public, l'Unicef note que près de vingt-quatre millions d'enfants vivent dans les zones de crise de vingt-deux pays touchés par un conflit ne vont pas à l'école.

Pour la responsable de l'éducation à l'Unicef, Jo Bourne, les enfants vivant dans les pays touchés par un conflit ont perdu leurs foyers, des membres de la famille, des amis, leur sécurité et leur routine. Maintenant, incapables d'apprendre ne seraient-ce que la lecture et l'écriture de base, leur avenir est compromis et ils risquent de ne pas avoir la possibilité de contribuer aux sociétés et aux économies de leur pays quand ils atteindront l'âge adulte.

Une récente analyse de l'Unicef montre que près du quart des 109,2 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire et le premier cycle du secondaire, de 6 à 15 ans en général qui vivent dans des zones de conflit ne sont pas scolarisés. Le Soudan du Sud bat le record de la proportion d'enfants qui ne vont pas à l'école. Dans ce pays, plus de la moitié soit 51 % des enfants d'âge primaire et de second cycle du secondaire n'ont pas accès à l'éducation. Ensuite c'est le Niger avec 47 % d'enfants non scolarisés, suivi par le Soudan 41 et l'Afghanistan 40 %.

Le fait que les enfants vivant dans les zones de conflit n'accèdent pas à l'école,

cela constitue un frein au développement dans la mesure où l'avenir de ces enfants n'est pas assurée parce qu'ils vont grandir sans aucune compétence pour être utile à la société. C'est pourquoi l'Unicef plaide pour que l'éducation des enfants soit une priorité dans les zones de conflit. « Les écoles donnent aux enfants les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour reconstruire leurs communautés une fois que le conflit est terminé et, à court terme, elles leur offrent la stabilité et la structure nécessaires pour surmonter les traumatismes qu'ils ont vécus. Les écoles peuvent également protéger les enfants des traumatismes et des dangers physiques présents dans leur environnement. Lorsque les enfants ne sont pas à l'école, ils risquent davantage d'être victimes de maltraitance et de se faire exploiter et recruter par des groupes armés », a ajouté Jo Bourne.

Lors des périodes d'instabilité et de violence, les écoles deviennent plus qu'un lieu d'apprentissage. L'Unicef s'efforce de mettre en place des environnements sécuritaires où les enfants peuvent apprendre et jouer, en vue de rétablir une certaine normalité dans leur vie. Malgré ces efforts, les restrictions en matière de sécurité et le déficit de financement affectent l'éducation et la distribution du matériel d'apprentissage dans les situations de conflit.

Alibne nzuzi

SANTÉ

15 millions de dollars américains du Rotary pour garder la polio hors de l'Afrique

Ce montant constitue la part réservée aux pays africains, dans l'enveloppe de 35 millions de dollars allouée par le Rotary à la lutte contre la poliomyélite dans le monde.

Le Rotary a annoncé, le 13 janvier, qu'il va allouer 35 millions de dollars en subventions pour soutenir les efforts d'éradication de la poliomyélite dans le monde. Dans ce montant, 15 millions sont affectés à cinq pays africains.

Parmi ces pays du continent noir, le Nigeria recevra 5,5 millions de dollars ; le Cameroun, 1,6 million ; le Tchad, 2 millions ; l'Éthiopie, 4,1 millions et la Somalie, 1,8 million. Il a également été noté que des fonds supplémentaires seront également alloués aux efforts d'éradication dans les pays endémiques ou à haut risque dont le Pakistan, avec 11,4 millions de dollars ; l'Afghanistan, 6 millions ; l'Irak, 1,6 million ; et l'Inde, 600 000. Et, 350 000 dollars seront alloués à la recherche.

Il a été rappelé que l'Afrique a franchi une étape historique contre cette maladie invalidante en 2015. Le Nigeria, le dernier pays du continent figurant sur la liste des pays endémiques de la polio, a, en effet, été retiré de cette liste par l'Organisation mondiale de la santé en septembre, après un an sans nouveau cas du virus sauvage. « Nous n'avons jamais été aussi proches d'éradiquer la polio. Pour garantir que plus aucun enfant n'aura à souffrir des effets dévastateurs de cette maladie, nous devons nous assurer de disposer des fonds et de la volonté politique nécessaires en 2016 », a souligné le président de la commission PolioPlus internationale du Rotary, Michael K. McGovern.

Le Rotary a également souligné qu'aujourd'hui, seuls deux pays (l'Afghanistan et le

Pakistan) connaissent toujours des cas issus d'une souche sauvage du virus de la polio. Alors que pour bâtir sur ces succès et protéger tous les enfants de la polio, les experts affirment qu'il est urgent d'investir 1,5 mil-



Un logo de lutte contre la polio

liard de dollars. « Sans ce financement et l'engagement des dirigeants politiques, la maladie pourrait revenir dans des pays où elle avait été éradiquée et représenter à nouveau un danger pour les enfants du monde entier », est-il soutenu dans le communiqué publié à l'occasion de cette allocation.

Le Rotary, rappelle-t-on, a lancé son programme PolioPlus (<http://www.endpolio.org/fr>) en 1985. Ce dernier est devenu en 1988 l'un des fers de lance de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la polio, avec l'OMS, l'Unicef, le Centre américain pour le contrôle et la prévention des maladies et, plus récemment, la Fondation Bill & Melinda Gates. Depuis, le nombre de cas de polio dans le monde a diminué de 99,9 %, passant de 350 000 cas par an en 1988 à 70 en 2015.

Le Rotary a alloué au total plus de 1,5 milliard de dollars et consacré d'innombrables heures de bénévolat à l'éradication de la polio. Jusqu'en 2018, la Fondation Bill & Melinda Gates ajoutera aux fonds versés par le Rotary une contrepartie financière équivalente au double de leur montant (à hauteur de 35 millions de dollars par an).

Lucien Dianzenza

VIE DES CLUBS

L'entraîneur Andy-Magloire Mfutila qualifie Sanga Balende au play-off

Nouvel entraîneur de Sanga Balende, Andy Magloire Mfutila se lance dans un nouveau défi. Intervenant sur les antennes de la radio Top Congo FM, il a, pour son premier match comme patron du staff technique du club sang et or, salué la victoire de son club qui se qualifie au play-off de la Division 1.

« C'est une joie intense pour moi-même et



Andy-Magloire Mfutila, nouvel entraîneur de Sa Majesté Sanga Balende

pour les supporters de cette équipe alors que j'y suis depuis dix jours et ils attendaient ce grand moment. Je suis très content et fier des joueurs qui ont fait un grand match, croyant que c'était une finale, que ça soit

Don Bosco que j'apprécie aussi, étant leader du groupe, Sanga Balende devrait le confirmer aussi lors de ce match », a déclaré l'ancien coach adjoint de Mazembe passé par plusieurs autres clubs du pays.

Andy Magloire Mfutila a aussi évoqué la mission qui lui est assignée par le président de Sanga Balende : « En dix jours, on ne pouvait rien changer. Le président Alphonse Ngoy Kasanji m'a assigné comme mission de remonter l'équipe pour figurer parmi les grands en si peu de temps, mission difficile mais pas impossible. Du côté des joueurs, il fallait ressortir ce qui était en eux, donc le mental qui manquait, et enlever le complexe du fait que, blessés de ne pas figurer parmi les Léopards locaux pour le Championnat d'Afrique des nations, ils devraient cependant continuer à travailler. Donc il a fallu un discours mental ».

Parlant de lui, il s'est dit prêt à relever le défi de maintenir et même d'aller bien plus loin avec Sanga Balende. « Après mes deux ans et plus de touche, je crois que c'est Dieu qui l'a voulu peut-être pour que je puisse mûrir et bien me connaître, de voir les bons amis que je pouvais avoir, de bien me retrouver et m'orienter, et Sanga Balende me donne l'occasion d'être entraîneur titulaire, le président du club n'a pas hésité à faire confiance à un entraîneur congolais pour démontrer aussi que le Congolais est capable de mieux faire, c'est notre défi », a-t-il signifié.

Martin Engimo

DIVISION 1

Sanga Balende bat Don Bosco à Lubumbashi et accède au Play-Off

Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi est le premier club à se qualifier pour le play-off de la 21e édition du championnat national de football.

Le club sang et or de Mbuji-Mayi s'est imposé, le 13 janvier, au stade TP Mazembe de Lubumbashi sur la formation du CS Don Bosco par deux buts à un, en match comptant pour la 15e journée de la zone de développement centre sud de la Division 1. Lassana Diarra a pourtant ouvert la marque pour les Salésiens au tout début de la deuxième période (47e minute) sur une frappe au point de penalty après une passe décisive de Nerlin Landu. Mais le club de Champion Katumbi a ensuite baisser pavillon laissant la direction du match à l'équipe tuteurée par Alphonse Ngoy Kasanji. Suivant les consignes de leur nouveau coach, Andy Magloire Mfutila, les Anges et Saints de Mbuji-Mayi sont revenus à la marque. À la 55e minute, Faustin Kibuku a égalisé malgré le renvoi du gardien de but malien Ibrahim Mounkoro de Don Bosco sur une déviation de Kayembe Mukendi. Et justement le même Kayembe Mukendi qui a marqué le deuxième but de Sanga Balende à la 57e minute, profitant d'une défense attentiste des Salésiens. Avec déjà un total de 36 points



Avant le coup d'envoi du match Don Bosco - Sanga Balende à Lubumbashi (photo www.tpmazembe.com)

glanés en quatorze rencontres, Sanga Balende se qualifie donc pour le play-off à trois journées de la fin de la phase des poules de la Division 1. En effet, le club de Mbuji-Mayi joue le 16 janvier contre Lubumbashi, avant d'affronter à domicile (Mbuji-Mayi) les deux ogres du football de l'ex-Katanga, notamment Lupopo (31 points en 14 matchs) et Mazembe (21 points en 6 matchs). Par contre, la défaite amoindrit

considérablement, si pas totalement, les chances de qualification de Don Bosco d'accéder au Play-Off. En effet, les Salésiens sont obligés de remporter tous leurs matchs restants, contre précisément, JS Groupe Bazano le 18 janvier, AS Bantous de Mbuji-Mayi le 26 janvier, Mazembe le 29 janvier et Tshinkunku le 3 février, et atteindre 33 points, et en même temps souhaiter à ce que Mazembe et Lupopo perdent tous

leurs matches à venir. Selon le calendrier de la zone de développement Centre Sud, ce vendredi 15 janvier 2016 à Lubumbashi, Mazembe sera face à Océan et le Pacifique, et le 16 janvier, Sanga Balende affronte Lubumbashi Sport.

Zone ouest...

Dans la zone de développement ouest, l'on rappelle que le Daring Club Motema Pembe est venu, le

13 janvier, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, à bout de Vutuka par un but à zéro, une réalisation du milieu offensif Mukoko Mayayi sur penalty à la 74e minute. En première rencontre, l'AS Dragons/Bilima de Kinshasa s'est difficilement imposé face à Nord Sport de Matadi par la même marque d'un but à zéro.

À la fin de cette partie, l'entraîneur des Monstres de Kinshasa, José Mundele, s'est exprimé : « On pouvait faire mieux, c'est l'inefficacité devant qui nous met toujours en difficulté, mais on ne peut pas cracher sur la victoire, on a trois précieux points. Il y a beaucoup de choses à faire, surtout devant ». La suite du calendrier prévoit le 15 janvier à Kinshasa le match entre Shark XI FC et Elima de Matadi, et le FC MK jouera contre Vutuka le 16 janvier en première rencontre, alors qu'en deuxième match du samedi, V.Club s'opposera à Rojolu. L'on rappelle que V.Club est leader de cette zone de développement. Le club qui a cédé plus de cinq joueurs à la sélection nationale A' pour le Championnat d'Afrique des nations au Rwanda a toutefois accepté de continuer à livrer ses matchs de la Division 1.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL D'ÉLITE

Tongo FC gagne en déplacement, V Club et AS Cheminots accrochés

La deuxième journée du championnat national de football s'est jouée au Complexe sportif de Pointe-Noire les 12 et 13 janvier. À l'issue des confrontations programmées, Tongo FC a battu Pigeon Vert, 2-0, V Club et l'AS Cheminots ont été accrochés respectivement par Saint-Michel de Ouenzé, 1 but partout et face à Munisport 2 buts partout

Battu lors de la première journée par l'AS Cheminots, 0-1, Tongo FC en déplacement à Pointe-Noire a réalisé un exploit le 13 janvier lors de la deuxième journée du championnat en s'imposant face à Pigeon Vert 2-0.

Cette victoire rassure les dirigeants de Tongo qui sont déterminés à figurer parmi le trio gagnant de la saison. Le but d'ouverture a été l'œuvre de Mathéas Botamba à la 44e minute. Raenna Bissila Mabilia a doublé la mise à la 62e minute pour un score final de 2-0.

En deuxième explication, Cheminots et Munisport se sont séparés sur un score de parité de 2 buts partout. Résolus à donner une deuxième victoire à leur équipe, les cheminots ont ouvert le score à la 28e minute par l'entremise de Durant Makanga. Mais la joie de ces derniers a été éphémère puisque huit minutes plus-tard Phylogène Bouity égalise pour Munisport avant que son coéquipier, Arnaud Mokili ne rajoute à la 39e minute pour un score de 1-2



Un duel du match Tongo FC / AS Cheminots

pour Munisport à la mi-temps. Du retour des vestiaires, l'AS Cheminots reprend le match pour son compte et pousse la défense adverse à la faute avant d'obtenir un penalty transformé à la 77e par Baron Kibamba et rétabli l'équilibre à 2 buts partout. Cette équipe de Cheminots aurait pu remporter sa deuxième victoire pour tenir la tête du championnat avec CARA qui est momentanément 1er du championnat, mais malheureusement

le penalty d'Itoua Ndinga n'a pas

trouvé le cadre à la 82e.

Soulignons que la veille de ces deux matchs, V Club Mokanda a été une fois de plus accroché par Saint-Michel de Ouenzé, 1 but partout après son match à égalité concédé à la première journée contre Munisport, sur le même score. Ces quelques résultats de la deuxième journée doivent déjà interpellier la conscience des dirigeants des représentants congolais aux compétitions africaines

cette année.

Bien que Diabes noirs ait arraché une victoire en première journée, l'AC Léopards, Étoile du Congo, deux représentants congolais en Ligue de champion africaine et V Club l'un des représentants en Coupe de la CAF ont fait des matches nuls en deux journées, soit 2 points chacun. Que se passe-t-il réellement au sein de ces clubs ? Les dirigeants des clubs suscités devraient regarder les choses de plus prêt

afin de regagner la confiance des joueurs qui sont les maîtres sur le terrain, le public s'inquiète car les premiers résultats font douter.

Les résultats de la deuxième journée à Pointe-Noire, V Club-Saint Michel, 1-1, Pigeon Vert-Tongo FC, 0-2, Munisport-Cheminots, 2-2. A Dolisie, AC Léopards-Jeunes Fauves, 1-1. A Kinkala, ASK-Cara, 0-1. À Brazzaville, Interclub-Patronage, 0-2, JSP-Etoile, 2-2.

Charlem Léa Legnoki

AC-2000

L'ONG s'apprête à lancer des sessions de sensibilisation à la consommation équitable et propre

Après le lancement officiel de la campagne de sensibilisation des jeunes du quartier Mbota dans le 4e arrondissement Loandjili à Pointe-Noire, l'AC-2000 s'apprête à organiser en ce début d'année des ateliers d'éducation et d'encadrement pour une consommation équitable et propre.

L'activité qui bénéficie de l'appui du Fonds canadien des initiatives locales s'inscrit dans le cadre du projet d'appui à la protection des consommateurs et participation des parties prenantes à la gouvernance durable de la consommation équitable et propre. Selon Bruno Brice Lele Mountso, président de l'AC-2000 et coordonnateur du projet, la population doit connaître ses droits afin de mieux les défendre le cas échéant, car souvent par ignorance elle est sans réactions quand ses droits sont bafoués.

Ainsi, pour les produits de consommation courante (produits alimentaires, produits pharmaceutiques...) par exemple, les consommateurs doivent veiller sur les dates de fabrication et d'expiration, sur la conservation, le stockage, etc. Car le citoyen a le droit de bénéficier des services de qualité (public et privé) comme le dit la Constitution du 6 novembre 2015 dans son article 8 : La personne humaine est sacrée et a droit à la vie. L'Etat est garant de la santé publique (article 36). Tout citoyen a droit à un environnement sain, satisfaisant et durable et à le défendre (article 41).

L'association des consommateurs (AC-2000) a été créée le 23 avril 2002. Son but est de défendre les droits et intérêts des consommateurs des biens et services publics et privés. Son action consiste aussi à vulgariser les droits des consommateurs, à lutter contre les inégalités socioéconomiques et la pauvreté, éduquer et encadrer les populations sur les objectifs du millénaire pour le développement et les questions environnementales.

Hervé Brice Mampouya

Les mares d'eau abiment les bitumes

Les pluies qui ne s'arrêtent pas de s'abattre sur la ville océane risquent de détruire de nombreuses artères de la ville par endroit à cause du manque de caniveaux. La pluie de la matinée du 14 janvier a occasionné de nombreuses mares d'eau sur certaines artères.



Une mare d'eau stagnante sur la chaussée d'une artère à Pointe-Noire (centre ville)

Le constat est que de nombreuses artères de la ville n'ont pas de canalisation, quoique certaines nouvelles artères en construction aient bel et bien de canalisation pour l'évacuation des eaux. Et lorsqu'on interroge des Ponténégrins sur la question, nombreux déclarent que ce problème est une vieille réalité qu'il faut corriger. La population de la ville a conséquemment augmenté, et la sollicitation pratique des voiries urbaines nécessite du sérieux de la part des ingénieurs commis à la construction de celles-ci. Car il est incongru qu'une artère en pleine reconstruction n'ait qu'une canalisation aux dimensions non commodes. D'où la nécessité d'une vigilance accrue de la part des autorités municipales et préfectorales de la ville pour rappeler à l'ordre certains ingénieurs.

Les artères parallèles à celle de l'avenue principale Charles-de-Gaulle au centre ville par exemple, dans

leur portion allant de l'hôtel Elais jusqu'au rond-point Kassai, accusent le manque criant des caniveaux et après la tombée de la pluie, l'eau stagne sur le bitume et le détruit petit à petit. Cependant, le système de vouloir boucher des nids de poule sur les bitumes n'est qu'une solution provisoire, car il ne débarrasse pas les avenues des effets néfastes des eaux stagnantes.

Ajoutons à ce constat le fait que les matières utilisées pour la construction de certaines artères laissent à désirer, car on ne comprend pas qu'un bitume qui n'a même pas deux ou trois ans d'existence s'abîme très vite avec des fissurations sur toute la chaussée.

Faustin Akono

Erratum

Dans notre parution d'hier, nous écrivions à la page 15 sur « le PCT-Kouilou invite Denis Sassou N'Guesso à faire acte de candidature » que le montant des cotisations était de 2.200.000 FCFA. Le montant exact est de : 3.200.000 F CFA

MOTS FLÉCHÉS N°091

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

| | | | | | | |
|--|--|----------------------------|---|--|--|----------------------------|
| BIJOU AU POIGNET | INTERMÉ- DIAIRES | FIN DE VIE | DÉVOUÉ | CAPABLES | BOUTS DE NOYAU | DES MOIS ET DES MOIS |
| HOMME DE COUR | FERA LE CHEMIN | AGRUME AU GOUT ACIDE | PRIT (S') | GRANDS- MÈRES | UNE FILLE DE LA FAMILLE | |
| | | | DOCTEURS DE L'ISLAM | | | |
| ELLE JOINT DEUX MEMBRES | | | | | | |
| SUPPLICES | | | | | | |
| | | | | | | |
| FORT AMÉRI- CAIN | BOUCLE DANS LA MARINE | | LAC D'ITALIE | | | PRÉPARER LA TROUPE |
| | | | AIMÉE DE TRISTAN | | | |
| | | | PARTIE DU PAIN | | ÉCOLE D'ADMINIS- TRATION | |
| | | | PESAS L'EMBAL- LAGE | | PUNCH À VOLONTÉ | |
| SON COUP RENVERSE UN CHEF | ACCUMULE | | | | LE STÉRADIAN | |
| | BARRAGE ÉGYPTIEN | | | | CHEMI- NÉES | |
| | | | FÉTIDE, CHEZ LE PHAR- MACIEN | | MARQUE UNE VOLONTÉ D'ENFANT RAIT | DU BLANC D'ALSACE |
| ASSISE | EN HAUT DE L'AFFICHE ACCUEILLI À GRANDS CRIS | | CANAL URINAIRE | | | |
| | | | LUTH À TROIS CORDES | | | |
| | | | ARRIVER SUR LE TERRAIN ABRÉGÉ DE LIVRE | | | |
| POUR- SUIVIT | | | | MER D'UN PÈRE | | |
| NETTOIE À FOND | | | | PRÉPO- SITION | | BOÎTES DE VOTE |
| | | | LETTRES DEVANT UN PRÊTRE BELLE OVATION | | PROVE- NANT DE | |
| | | | | | C'EST DUR EN MAIN | |
| LA CORDE DU COW-BOY DEVANT DIEGO | | | BON SERVICE AU TENNIS NOM DE THÉÂTRE | | LAWREN- CIUM DE CHIMISTE CAPITALE DU BEARN | |
| | | | | | ARBRE À PIGNONS | |
| | | | EXTRÊ- MEMENT POLITISÉ CLUB DE FOOTBALL | | PRÉFIXE PRIVATIF | |
| EXPLOI- TATION RURALE | ÉTAT ARABE | | | MOYEN DE TRANS- PORT POUR TARZAN | | |
| | | | | | | |
| | | | C'EST DE LA QUE PARTENT LES ORDRES | | TASSES À THÉ AU BUREAU | |

SUDOKU N°091

> FACILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 5 | 8 | 9 | 4 | | | | |
| 3 | 8 | | | 2 | 4 | 1 | 6 | 9 |
| | | | | | | 5 | | |
| 5 | | | 8 | | | | 1 | 3 |
| | | | 1 | 4 | 7 | | | |
| 2 | 7 | | | 5 | | | | 4 |
| | | 4 | | | | | | |
| 7 | 5 | 8 | 2 | 6 | | | 4 | 1 |
| | | 2 | | 3 | 8 | 9 | | 7 |

> MOYEN

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | | | 9 | 4 | 2 | | | |
| | 4 | 6 | 3 | | | | | |
| | 2 | | | | | | 1 | 5 |
| | | 1 | | 8 | | 6 | 2 | |
| 6 | | | 5 | | 7 | | | 4 |
| | 8 | 3 | | | 2 | | 7 | |
| 2 | 1 | | | | | | | 3 |
| | | | | | | 1 | 5 | 7 |
| | | 8 | 7 | 6 | | | | 2 |

> DIFFICILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 4 | | | 6 | | | 7 |
| | | | | | 2 | | 4 | 9 |
| 3 | 9 | | 8 | | | | | 1 |
| | 4 | | | | 2 | 1 | | |
| | 6 | | 5 | | 4 | | 8 | |
| | | 3 | 7 | | | | | 5 |
| 1 | | | | | 5 | | 4 | 3 |
| | 5 | 7 | | 1 | | | | |
| 6 | | | 4 | | | 5 | 1 | |

MOTS CROISÉS N°091

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |

> HORIZONTALEMENT 1. Une bande de soldat. - 2. Belle de nuit. Prêts pour le bain. - 3. Pomme de terre. Devises suédoises. - 4. Petite capacité. Il lui est difficile de se concentrer sur son sujet. - 5. Fourvoyer dans des chemins de traverse. Exil imposé. - 6. Base aérienne. Endroit à mitrailler. - 7. Fit passer un nouveau souffle. Resté inscrit sur l'ardoise. Bon rapport. - 8. Trouble affectif. Elle n'est jamais loin du conte. - 9. Préparation de viande. Lutin scandinave. - 10. Pourvois en graines.

> VERTICALEMENT A. Soldat de la paie. - B. Elle atteint le pavillon. Tout le monde et personne. - C. Prix de tombola. Versants de montagnes. - D. Superposer. La petite est la plus chère. - E. Enfants de classe. - F. On le trouve sur le bureau d'un architecte. Conséquence d'un manque de précipitations. - G. Abréviation musicale. Gardé pour soi. Lettres sur une borne. - H. Bien en chair. Voile triangulaire. - I. Agira en rosse. Le roi du football. - J. Ils ne font pas partie des accessoires.

MOTS À MOTS N°091

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① **M E T R E** + **N E R F** = **F** | | | | | **R**
- ② **C R A I E** + **L I E R** = **C** | | | | | **E**
- ③ **T E N I R** + **R E T S** = **R** | | | | | **T**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°090

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | N | R | B | E | F | | | | | | |
| A | C | C | O | R | D | E | O | N | S | A | A |
| H | O | T | E | S | S | E | T | A | R | N | |
| G | A | L | O | P | S | I | C | A | V | E | |
| U | I | L | I | E | N | M | E | A | T | | |
| O | F | F | R | E | S | G | A | P | R | H | |
| F | L | E | T | A | N | R | E | A | C | | |
| B | O | A | S | T | R | I | E | S | H | A | |
| U | N | E | I | F | T | A | I | T | | | |
| B | R | E | V | E | S | C | I | E | L | R | |
| E | E | N | P | R | E | C | I | S | E | | |
| M | E | T | I | S | S | E | R | U | E | E | |
| E | L | U | C | I | D | E | N | N | E | | |
| C | P | L | I | A | O | S | T | R | | | |
| M | I | E | T | T | E | S | E | M | I | R | |
| J | U | R | E | E | S | A | S | S | U | R | E |

SUDOKU N°090

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 9 | 3 | 1 | 4 | 2 | 8 | 5 | 6 |
| 2 | 5 | 1 | 8 | 6 | 7 | 4 | 3 | 9 |
| 4 | 8 | 6 | 5 | 3 | 9 | 7 | 2 | 1 |
| 1 | 3 | 8 | 6 | 7 | 4 | 5 | 9 | 2 |
| 5 | 6 | 4 | 9 | 2 | 1 | 3 | 7 | 8 |
| 9 | 2 | 7 | 3 | 8 | 5 | 6 | 1 | 4 |
| 3 | 4 | 2 | 7 | 1 | 6 | 9 | 8 | 5 |
| 8 | 1 | 9 | 4 | 5 | 3 | 2 | 6 | 7 |
| 6 | 7 | 5 | 2 | 9 | 8 | 1 | 4 | 3 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 6 | 5 | 8 | 9 | 3 | 2 | 4 | 1 |
| 3 | 9 | 1 | 4 | 7 | 2 | 8 | 5 | 6 |
| 8 | 2 | 4 | 6 | 5 | 1 | 7 | 3 | 9 |
| 9 | 1 | 6 | 7 | 4 | 5 | 3 | 2 | 8 |
| 2 | 3 | 7 | 1 | 8 | 6 | 4 | 9 | 5 |
| 5 | 4 | 8 | 2 | 3 | 9 | 1 | 6 | 7 |
| 1 | 5 | 3 | 9 | 2 | 7 | 6 | 8 | 4 |
| 4 | 7 | 9 | 3 | 6 | 8 | 5 | 1 | 2 |
| 6 | 8 | 2 | 5 | 1 | 4 | 9 | 7 | 3 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 9 | 5 | 7 | 6 | 3 | 4 | 1 | 8 |
| 4 | 6 | 3 | 1 | 8 | 2 | 5 | 9 | 7 |
| 7 | 8 | 1 | 9 | 4 | 5 | 3 | 2 | 6 |
| 1 | 2 | 6 | 3 | 7 | 4 | 8 | 5 | 9 |
| 8 | 4 | 7 | 5 | 1 | 9 | 6 | 3 | 2 |
| 3 | 5 | 9 | 6 | 2 | 8 | 1 | 7 | 4 |
| 5 | 3 | 4 | 8 | 9 | 7 | 2 | 6 | 1 |
| 6 | 7 | 8 | 2 | 5 | 1 | 9 | 4 | 3 |
| 9 | 1 | 2 | 4 | 3 | 6 | 7 | 8 | 5 |

MOTS À MOTS N°090

1/ INGÉRENCE - 2/ MÉNAGERIE - 3/ GÉRIATRIE.

MATCH CONGO-ETHIOPIE

La Fécofoot paiera environ 13 millions d'amende

La somme doit être versée dans un délai de 30 jours à compter de la notification de cette décision de la Commission de discipline de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) qui date du 8 janvier 2016. Pour cause : l'envahissement de l'aire de jeu par le public lors du match Congo-Ethiopie...

« La Fédération congolaise de football (Fécofoot) est tenue responsable pour la violation de l'article 67, alinéas 1 et 3 du Code disciplinaire de la FIFA par rapport aux incidents du match de la compétition préliminaire de la Coupe du monde Russie 2018, entre le Congo et l'Ethiopie du 17 novembre 2015 », souligne la décision 150867CGO ZH, de la Commission de discipline de la FIFA. En effet, lors du match retour entre les deux



équipes au stade Alphonse Massamba-Débat, un supporter congolais est entré sur l'aire de jeu, nu comme un ver de terre, pour célébrer le but égalisateur du défenseur congolais, Francis Nganga, d'une très mauvaise manière d'ailleurs. Aussi, à la fin du match le public, à son tour, fait autant pour saluer la victoire du Congo le

qualifiant dans la phase de poules desdits éliminatoires. Des comportements formellement interdits par le code disciplinaire de la FIFA. Là, la sanction est tombée, l'amende doit être payée.

« En application des articles 10 et 15 (...) la Fécofoot est condamnée au paiement d'une amende d'un montant de 20.000 francs suisses », selon la décision de la FIFA qui précise, par ailleurs, que cette somme peut être payée en dollars américains. Le tout équivaldrait à 13 millions de francs CFA.

Ce sera pire à l'avenir...

Selon la même décision, si de tels incidents se reproduiraient dans le futur, la Commission de discipline de la FIFA n'aurait pas d'autres choix que d'imposer des sanctions plus sévères à l'encontre de la Fécofoot. Dans ce sens, il est possible d'assister à la fermeture du stade Alphonse Massamba-Débat.

Selon lui...

Le commissaire CAF, le congolais Jean Médard Kossa abordé sur la question, n'a pas manqué à dire. Il a notamment évoqué la nécessité pour le public sportif de prendre conscience de son rôle à jouer dans la plus grande discipline possible. La passion, a-t-il renchéri, ne devrait pas aller à l'encontre des règles de jeu à respecter. L'amende à payer pouvait servir à payer quelque chose d'autre si et seulement si le public avait été à sa place. La Fécofoot a donc intérêt à prendre des mesures et mettre en oeuvre les mesures appropriées, conformes au règlement de la FIFA en matière de sécurité.

Rominique Nerplat Makaya

PROCESSUS ÉLECTORAL

Les députés ont adopté la nouvelle loi électorale

Au cours de la séance plénière du 14 janvier, les députés ont adopté la loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale initiale de 2001.

Cette nouvelle loi apporte plusieurs innovations, entre autres la création de la Commission nationale électorale indépendante ; l'augmentation des frais de participation aux différents scrutins, ainsi que l'introduction du bulletin unique. La biométrie, a dit le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, sera progressivement introduite dans le processus électoral, au regard des exigences qu'impose ce procédé.

Ainsi, les frais de participation aux différentes élections politiques se présentent comme suit : élection présidentielle : vingt-cinq millions de FCFA contre cinq millions en 2009; élections législatives : un million cinq cent mille FCFA contre cent mille FCFA et les élections locales : cinq cent mille FCFA. Pendant les débats, de nombreux députés ont souhaité que ces cautionnements soient revus à la hausse, surtout pour l'élection présidentielle. Ils ont justifié leur proposition par le fait que la présidence de la République est la première institution et elle devrait bénéficier, selon eux, d'une certaine considération. Des propositions qu'ils ont faites oscillaient entre cent millions de FCFA pour le scrutin présidentiel et deux millions cinq cent mille FCFA, pour les législatives.

A propos de la Commission nationale électorale indépendante (Ceni), les députés de l'opposition ont pensé que les propositions faites par leurs groupements politiques n'ont pas été prises en compte, notamment l'attribution à

la Ceni des opérations préélectorales, électorales et postélectorales pour qu'elle ait, ont-ils dit, une véritable indépendance.

Répondant aux questions des députés, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou a précisé que les différentes modifications intervenues dans la loi électorale initiale sont le fruit des concertations de Brazzaville, Ewo, Dolisie et Sibiti. Le gouvernement, a-t-il dit, continuera à débattre avec les acteurs politiques et de la société civile sur les points non encore mis en chantier comme la loi sur les partis politiques et le découpage électoral.

Se justifiant sur la question relative à la durée du mandat du bureau de la Ceni, Raymond Zéphirin Mboulou a indiqué qu'à ce « jour, notre législation est muette sur la question. A la veille de chaque élection, nous interrogeons régulièrement les partis politiques par écrit pour leur demander de nous confirmer les membres qui les représentent au sein du bureau de la coordination. Ils peuvent à tout moment de l'évolution des choses décider de remplacer le membre qui siège. Or, si nous fixons un mandat, le siègeant est en droit de refuser son remplacement prétextant détenir un mandat en cours ».

Invité par un député à se justifier sur l'absence des représentants de la Ceni dans les bureaux de vote, le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a précisé que « la Ceni n'est pas absente dans les bureaux de vote. Elle organise les élections au niveau local et compile les résultats de tous les bureaux de vote de la circonscription. Elle ne peut plus être représentée au niveau des bureaux de vote ».

Roger Ngombé

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années (1965-2015)

(1) 1965

Connaître le passé pour apprécier les enjeux actuels, tel est l'objectif de cette série de Brin d'histoire.

Pendant les cinq premières années de la République, nous en avons abondamment parlé ici, le combat politique se pratiquait à fleuret moucheté. À partir de 1965, elle se déroule à la kalachnikov. Trois hauts fonctionnaires, Matsocota, Pouabou et Massouemé sont lâchement abattus, le 15 février 1965. Le combat politique prenait un tour sanglant. Depuis, ce sont des milliers d'autres victimes innocentes qui ont fait les frais de la folie meurtrière de nos hommes politiques. On sort à peine de ce cycle continu de violence. Et encore ! Les périls sont toujours là. Le 8 mars 1965, les femmes congolaises mettent sur pied l'URFC (Union révolutionnaire des femmes du Congo) dirigée par Céline Yandza. C'est l'une des organisations de masse du MNR (Mouvement national de la Révolution), parti unique, né à l'occasion du Congrès constitutif de juillet 1964. Rentré de Léopoldville

(Kinshasa), dans la charrette des expulsés, un an plus tôt, Edo Ganga, accompagné par les Bantous de la capitale, compose une chanson dédiée à la nouvelle organisation politique et à sa présidente Céline Yandza. C'est au cours de ce même mois que le président Youlou s'évade de sa prison, située derrière le Trésor public (actuel Conseil économique et social).

1965, c'est aussi l'année de la nationalisation, au pied levé, de l'enseignement. En dépit de colloques, d'états généraux. Cinquante ans après nous payons toujours au prix fort les conséquences de cette décision aussi cavalière qu'inopportune. Avant ce choix hasardeux, le Congo comptait quelques rares étudiants dans les filières les plus pointues de formation en France (Polytechnique, Ecole nationale d'administration, etc.). Depuis, plus rien ou presque. L'un des défis de la nouvelle République sera sans doute, l'organisation des états généraux de l'éducation pour déterminer les grandes lignes d'un projet éducatif performant. Tous les autres

pilliers du développement (santé, agriculture, entre autres) devront aussi s'y coller. L'émergence est à ce prix.

Dans un climat passablement délétère, une éclaircie de joie. Les premiers Jeux africains de Brazzaville ont lieu du 18 au 25 juillet 1965. La capitale congolaise, berceau de l'olympisme africain, a abrité, du 4 au 19 septembre 2015, la 11ème édition desdits jeux, cinquante ans après leur création sur les bords du fleuve Congo.

Trois événements musicaux majeurs ont marqué cette année 1965. Le premier, en relation avec les premiers Jeux africains, est la présentation de la danse des bouchers, au stade Omnisport, le 24 juillet de cette année-là, en présence du président de la République Alphonse Massamba Débat. Elle est exhibée par les danseurs Lelo, Kimbolo (Gérard), Berba et Bringou. A cette occasion, La danse des boucher a été promue, danse nationale, par le président de la République. La danse des Bouchers, une chanson de Talou-

lou Alphonse et les Bantous, illustre parfaitement la rupture métronomique portée par cette danse, créée par deux bouchers, Honda et Balla.

À la fin des jeux, la jeunesse africaine, réunie au stade Omnisport, porta la danse des bouchers au-delà du Congo. Le deuxième événement musical, c'est la sortie de la chanson Eloko kombo bolingo de Pamelou, alors connu sous le pseudonyme de Pablito, qui marque avec sa chanson, son retour dans les Bantous de la capitale, après son escapade à Kinshasa, en 1964, dans l'African Fiesta de Nico, Rochereau et Izeïdi. Pour mémoire, il faut rappeler que le 14 janvier dernier, ses amis, en tête desquels, Mulelé Foundoux, ont commémoré les 20 ans de sa disparition. Enfin, l'arrivée sur la scène musicale de Côme Moutouari, dit Kosmos, est le troisième événement musical de l'année 1965. Sa première chanson, Ebandeli ya mosala, casse le box office. Avec un décalage, Kosmos, fêtera, cette année, ses 40 ans de carrière musicale.

MFUMU